

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de Communes
Coeur de Chartreuse

20
20

Edi- to



Après plusieurs années de construction, le début de l'année 2020 aura vu l'entrée en vigueur du PLUi-H valant SCOT. Ce point très positif qui reconnaît le travail fourni par notre collectivité aura précédé une crise sanitaire mondiale qui a bouleversé l'intervention de la Communauté de Communes, la mise en œuvre de ses compétences, et mis en suspens les projets...

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a su, durant cette période, faire preuve d'agilité et être présente, dans le cadre de ses compétences, afin d'organiser et maintenir le service aux familles, accompagner et soutenir le monde économique et agricole, et maintenir ses services à la population.

Cette année aura été aussi celle du renouvellement des élus communautaires suite aux élections municipales de mars 2020.

Le nouvel exécutif communautaire est présenté dans ce rapport. Par la suite vous découvrirez les nombreuses actions menées quotidiennement par les agents de la Communauté de Communes sur la collecte des déchets, la gestion de l'assainissement non collectif, mais aussi sur la jeunesse et l'enfance, le tourisme avec le ski alpin, le ski nordique, l'entretien des sentiers PDIPR, les circuits raquette et le Cirque de Saint Mème. Les services ont également en charge l'instruction des permis de construire, de la communication et de l'accueil du public.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Anne LENFANT

Présidente de la Communauté de Communes
Cœur de Chartreuse



TABLE des MATIÈRES

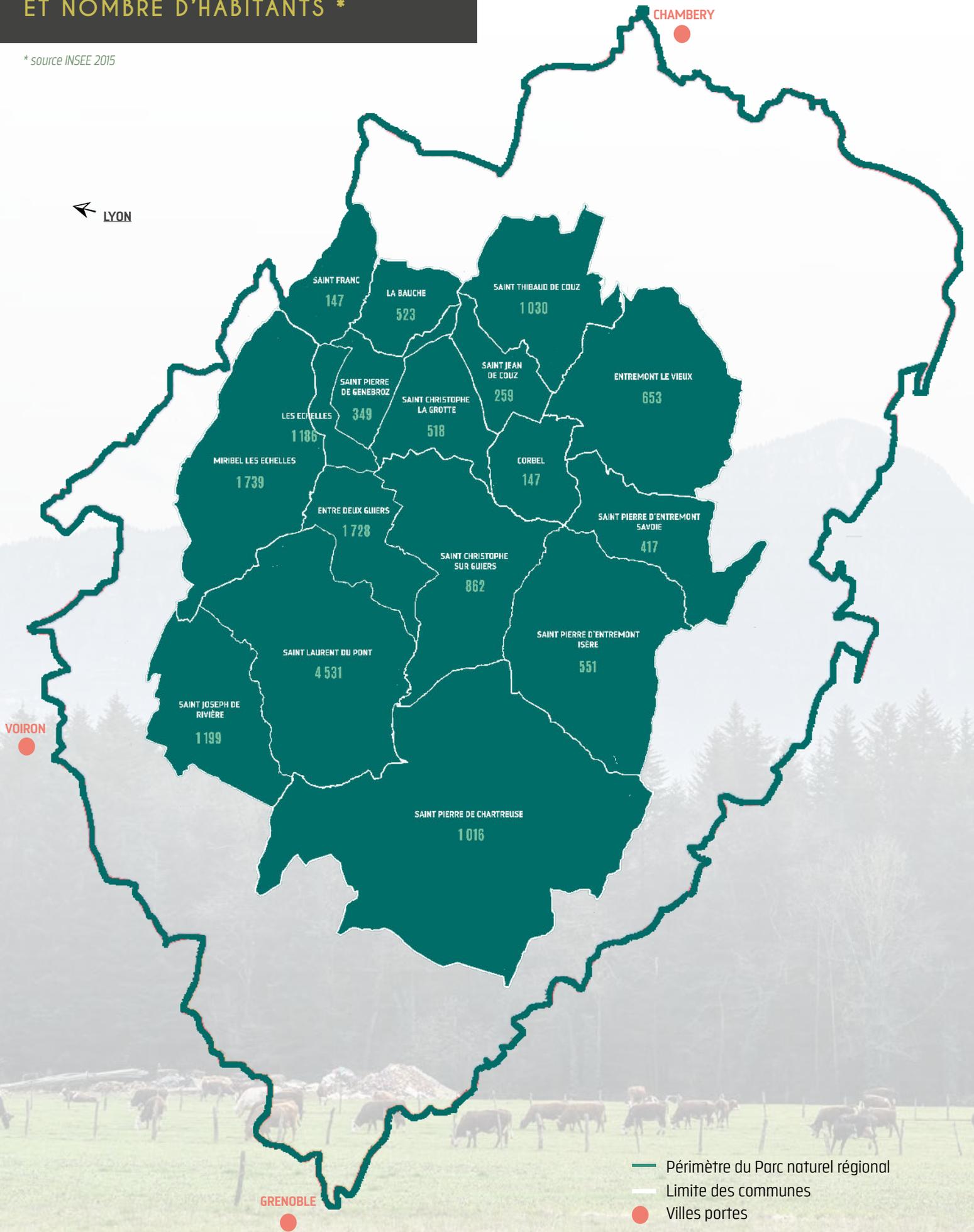
Le territoire Coeur de Chartreuse	4	DÉCHETS	30
Nos compétences	6	Ordures ménagères et collectes sélectives	31
Instances décisionnelles	8	Déchèteries	32
ORGANISATION	10	Bio déchets et prévention	33
Répartition de la masse salariale	11	TOURISME	34
Organigramme des services	13	Espace nordique des Entremonts	35
FINANCES	14	Cirque de Saint Mème	36
Budget de fonctionnement	15	Autres compétences	37
Budgets d'investissement	16	URBANISME	38
Station service des Entremonts	17	Autorisations du droit des sols	39
ENFANCE JEUNESSE	18	Élaboration de documents d'urbanisme	40
Coordination enfance et interface jeunesse	19	Application Géoport.....	41
Bébébus	20	AGRICULTURE, FORÊT ET PATRIMOINE	42
Relais assistants maternels	21	Missions d'accompagnement	43
ÉCONOMIE	22	ÉNERGIE	44
Soutien aux entreprises	23	Vers une transition énergétique	45
Gestion des zones du territoire	24	ÉQUIPEMENTS	46
Salon Territoire Chartreuse	25	Bâtiments et production photovoltaïque	47
ASSAINISSEMENT	26		
Territoire et population desservis	27		
Tarifcation et financement du service	28		
Budget	29		

COMMUNES ET NOMBRE D'HABITANTS *

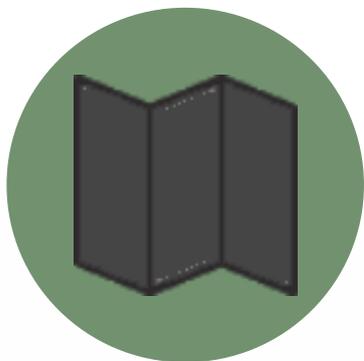
* source INSEE 2015

GENÈVE

LYON



- Périimètre du Parc naturel régional
- Limite des communes
- Villes portes



TERRITOIRE

Coeur de Chartreuse

L'ensemble du territoire se situe au cœur du massif de la Chartreuse et à cheval sur les deux départements de l'Isère et de la Savoie et regroupe 17 communes.

Situé au cœur du Parc naturel régional de Chartreuse, le territoire Coeur de Chartreuse se définit par un caractère montagnoux et rural qui attire de plus en plus de concitoyens en quête de nature et d'espace.

Bien qu'au cœur du massif et séparé en grande partie par des contraintes physiques importantes (relief, col ...etc), le territoire est sous l'influence des agglomérations grenobloise, chambérienne et voironnaise.

EN RÉSUMÉ ...



17 COMMUNES

11 en Savoie et 6 en Isère



357 km²



17 032 habitants *

(source INSEE 2017)



4 435 emplois*

(source INSEE 2017)



1 station de sports d'hiver



2 082 m. altitude

(min. 281 m)



TRANSFERT DE POUVOIRS DE POLICE ADMINISTRATIVE SPÉCIALE ?



0

**pas de nouvelle
compétence
déléguée à la
Communauté de
Communes.**

Ces pouvoirs de police administrative spéciale feront l'objet d'un transfert automatique (ou volontaire pour les manifestations culturelles et sportives, défense contre l'incendie et les déchets sauvages) à la Présidente de la Communauté de Communes dans un délai de 6 mois, à compter de son élection, en application de l'article L5211-9-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les 17 mairies ont été informées, par courrier, sur les pouvoirs de police administrative spéciale concernés par le transfert et en précisant les modalités de ce transfert. Les maires pouvaient s'y opposer en prenant un arrêté d'opposition au transfert et en le notifiant à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse dans le délai de 6 mois. Ce délai écoulé, la Présidente pourra exercer sur l'intégralité du territoire Cœur de Chartreuse les pouvoirs de police administrative spéciale qui lui ont été confiés.

Ce transfert de pouvoir de police administrative spéciale ne pouvant néanmoins intervenir que dans les domaines pour lesquels la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse est compétente (au regard de ses statuts), seuls les pouvoirs de police administrative spéciale suivants sont concernés sur notre territoire : l'assainissement non collectif (n.1), la collecte des déchets (n.2), d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage (n.3) et d'habitat et de logement (qui renvoie à la compétence de police administrative spéciale : sécurité des bâtiments publics, des immeubles collectifs et des édifices menaçant de ruine) (n.6).

Passé le délai officiel de 6 mois, 6 communes ont refusé la délégation de pouvoirs, la décision de transfert n'étant pas unanime, les maires des communes conservent leurs pouvoirs de police administrative spéciale.



COMPÉTENCES

de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes rassemble aujourd'hui 17 communes adhérentes qui ont choisi de déléguer un certain nombre de leurs compétences à la structure intercommunale afin qu'elles soient gérées de façon cohérente sur l'ensemble du secteur.

Les compétences de la Communauté de Communes présentées ci-dessous, ont été **mises en conformité avec la loi NOTRe en 2016**, ce qui a fait l'objet d'un vote du Conseil communautaire du 17 juillet 2018 et de toutes les communes.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**
aménagement, entretien et gestion des aires
- **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**
communautaire (SCOT et élaboration PLUi-H)
- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
aménagement, entretien et gestion des zones d'activités, **politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire**, accompagnement d'entreprises et promotion du tourisme dont la création d'Offices de Tourisimes.
- **GESTION DES DÉCHETS**
Gestion des déchèteries, ramassage ordures ménagères
- **GEMAPI**
Entretien et aménagement de cours d'eau, défense contre les inondations, protection et restauration des zones humides

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **ACTION SOCIALE**
d'intérêt communautaire en faveur de la **petite enfance et de la jeunesse** intégrant entre autre la gestion des crèches et animation de l'accueil de loisirs du territoire
- **HABITAT ET TRANSPORTS**
élaboration du Programme Local de l'Habitat, réflexion, animation et expérimentation sur les modes de déplacements
- **PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT**
préservation et valorisation des sites naturels notamment du Cirque de Saint Mème



COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**
gestion du service communautaire et soutien à la mise aux normes et vidange des installations individuelles
- **AUTRES**
soutien technique et financier aux activités et événements sportifs et culturels d'intérêt communautaire
aménagement, gestion et entretien des bâtiments communautaires
- **PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE**
- **SOUTIEN ET PRÉSERVATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES**
aide à l'installation et investissement des exploitants agricoles
- **TOURISME**
ski nordique, ski alpin et remontées mécaniques, entretien des sentiers raquettes et de randonnées
- **VALORISATION DE LA FILIÈRE BOIS**
gestion de la plateforme bois de St Thibaud de Couz



Présidente

Anne LENFANT
Administration générale

Un nouvel exécutif

COMPOSÉ DE LA PRÉSIDENTE, DE 9 VICE-PRÉSIDENTS ET D'UN CONSEILLER DÉLÉGUÉ.



1^{er} Vice-président

Jean-Claude SARTER
Finances



2^e Vice-président

Raphaël MAISONNIER
Urbanisme et aménagement



3^e Vice-présidente

Laurette BOTTA
Promotion touristique et événements



4^e Vice-présidente

Cécile LASIO
Développement touristique



5^e Vice-président

Pascal SERVAIS
Économie



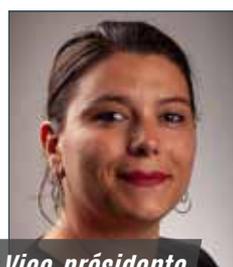
6^e Vice-présidente

Murielle GIRAUD
Bâtiments et travaux
Gestion des déchets et SPANC



7^e Vice-présidente

Marylène GUIJARRO
Jeunesse



8^e Vice-présidente

Céline BOURSIER
Petite enfance et solidarités



9^e Vice-président

Wilfried TISSOT
Environnement, transition écologique et agriculture



Conseiller délégué

Bertrand PICHON-MARTIN
Communication



3 nov. 20

élection du
nouvel exécutif et
de la Présidente



10

conseils
communautaires
(dont 4 informels)



254

délibérations
(+ 47 %)



INSTANCES

décisionnelles

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Conformément à l'arrêté préfectoral n°38-2016-12-26-002 du 13 janvier 2017, le conseil communautaire se compose de **36 élus membres** répartis comme suit :

Communes	Population	Accord actuel
Saint Laurent du Pont	4531	8
Miribel les Echelles	1739	3
Entre deux Guiers	1728	3
Saint Joseph de Rivière	1199	3
Les Echelles	1186	3
Saint Thibaud de Couz	1030	2
Saint Pierre de Chartreuse	1016	2
Saint Christophe sur Guiers	862	2
Entremont le Vieux	653	2
Saint Pierre d'Entremont (38)	551	1
La Bauche	523	1
Saint Christophe la Grotte	518	1
Saint Pierre d'Entremont (73)	417	1
Saint Pierre de Genebroz	349	1
Saint Jean de Couz	259	1
Corbel	147	1
Saint Franc	147	1
Total	16855	36

Suite aux dernières **élections municipales du 15 et 22 mars 2020**, les nouveaux élus communautaires ont été désignés et installés lors du conseil du 16 juillet 2020 en élisant Monsieur Cédric VIAL comme Président.

Or lors des sénatoriales qui ont suivi il a été élu sénateur de Savoie et a abandonné ses fonctions de Président de l'intercommunalité. Suite à cette démission, le conseil communautaire s'est réuni le 3 novembre 2020 pour élire à nouveau les membres de l'exécutif.

Le conseil communautaire est présidé depuis par **Madame Anne LENFANT, maire d'Entremont le Vieux**.

Le conseil définit la politique communautaire, vote le budget et les projets proposés par les commissions thématiques et les services. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de l'intercommunalité.



BUREAU

Le bureau se compose des 17 maires et des **membres de l'exécutif**. Il constitue la conférence des maires.

Le bureau **débat des orientations stratégiques, des actions et projets** relevant des compétences de l'intercommunalité avant leur présentation en conseil communautaire.

9 COMMISSIONS THÉMATIQUES

- FINANCES
- URBANISME ET AMÉNAGEMENT
- PROMOTION TOURISTIQUE ET ÉVÈNEMENTS
- DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- BÂTIMENTS ET TRAVAUX, GESTION DES DÉCHETS ET SPANC
- JEUNESSE
- PETITE ENFANCE ET SOLIDARITÉS
- ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AGRICULTURE

Les commissions sont composées de représentants communautaires et de représentants des communes, soit le maire ou un des membres du conseil municipal.

Elles préparent les dossiers et les projets de la Communauté de Communes et émettent un avis consultatif à l'attention du conseil communautaire.

POUR EN SAVOIR + :
www.coeurdechartreuse.fr



1

recrutement
sur les missions
de la jeunesse en
2020



71

agents (dont
34,57 ETP)



42 ans

moyenne d'âge
des agents



ORGANISATION

de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse, en matière d'effectif, compte au 31 décembre 2019 :

• **34 AGENTS PERMANENTS**
(soit 48% de l'effectif)

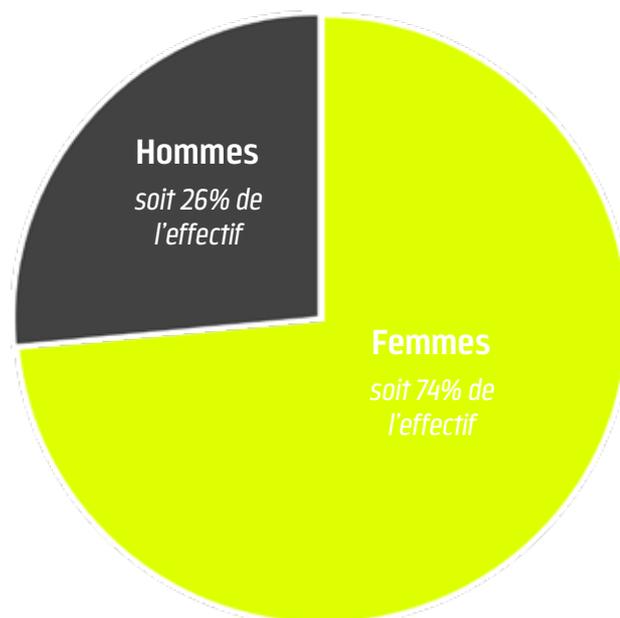
• **37 AGENTS TEMPORAIRES ***
(soit 52% de l'effectif)

* **ATTENTION !** 1 agent ne correspond pas à 1 ETP

qui se répartissent sur des postes de saisonniers au Cirque de Saint Mème, sur le site nordique de Entremonts et sur des postes de renfort en déchèterie, en espaces verts ainsi que dans le service urbanisme.

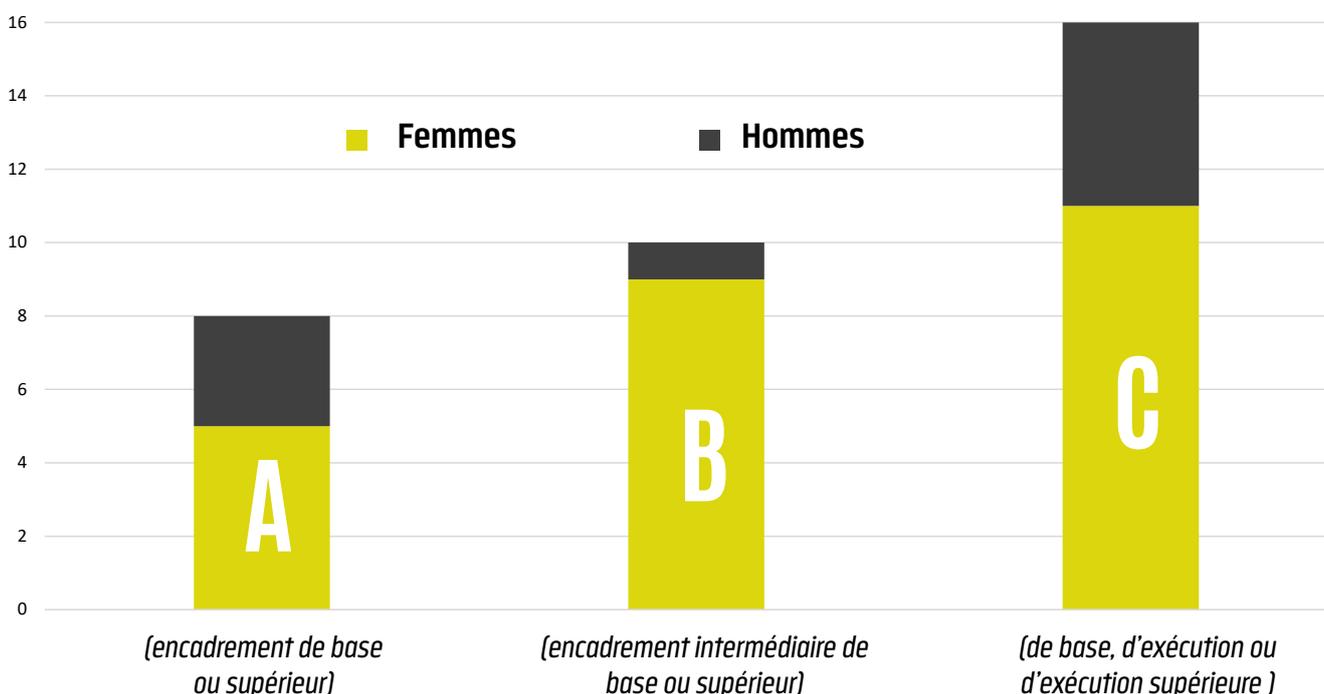
PAR SEXE *

* agents sur emplois permanents



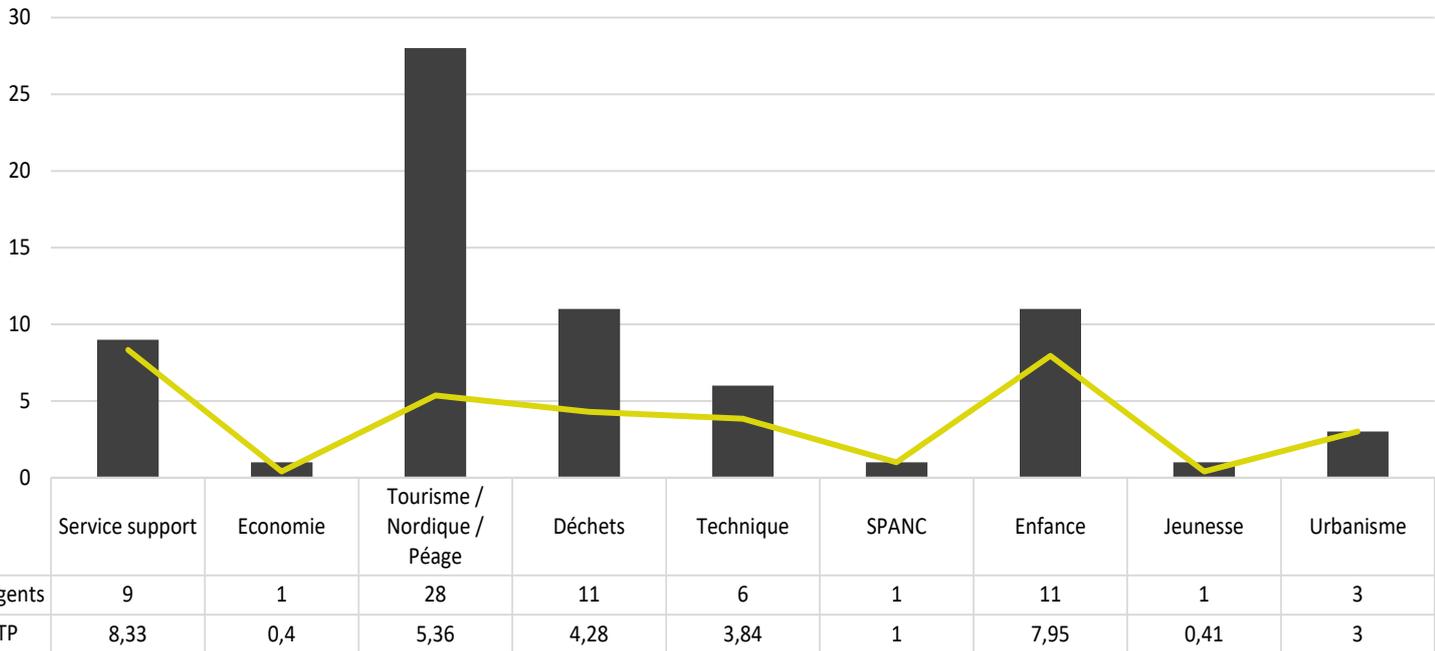
PAR CATÉGORIE *

* agents sur emplois permanents



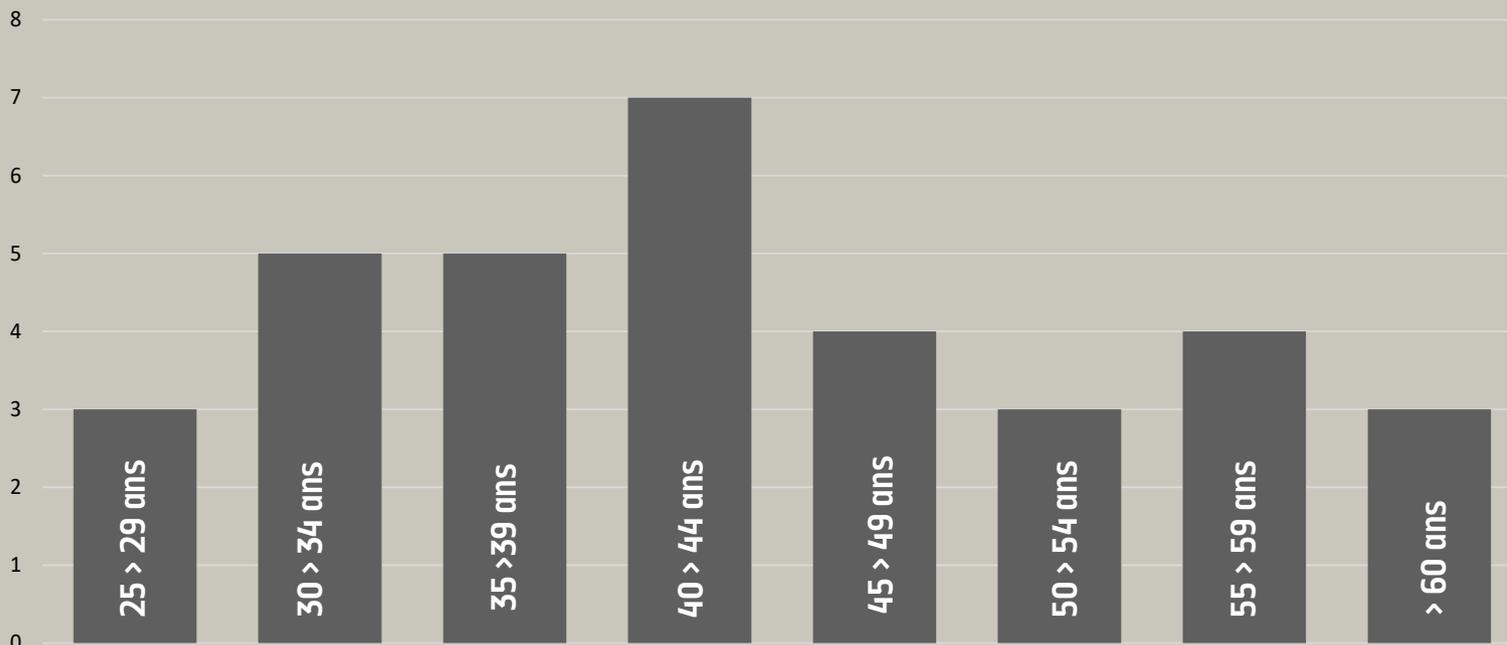
PAR SERVICE *

* agents sur emplois permanents

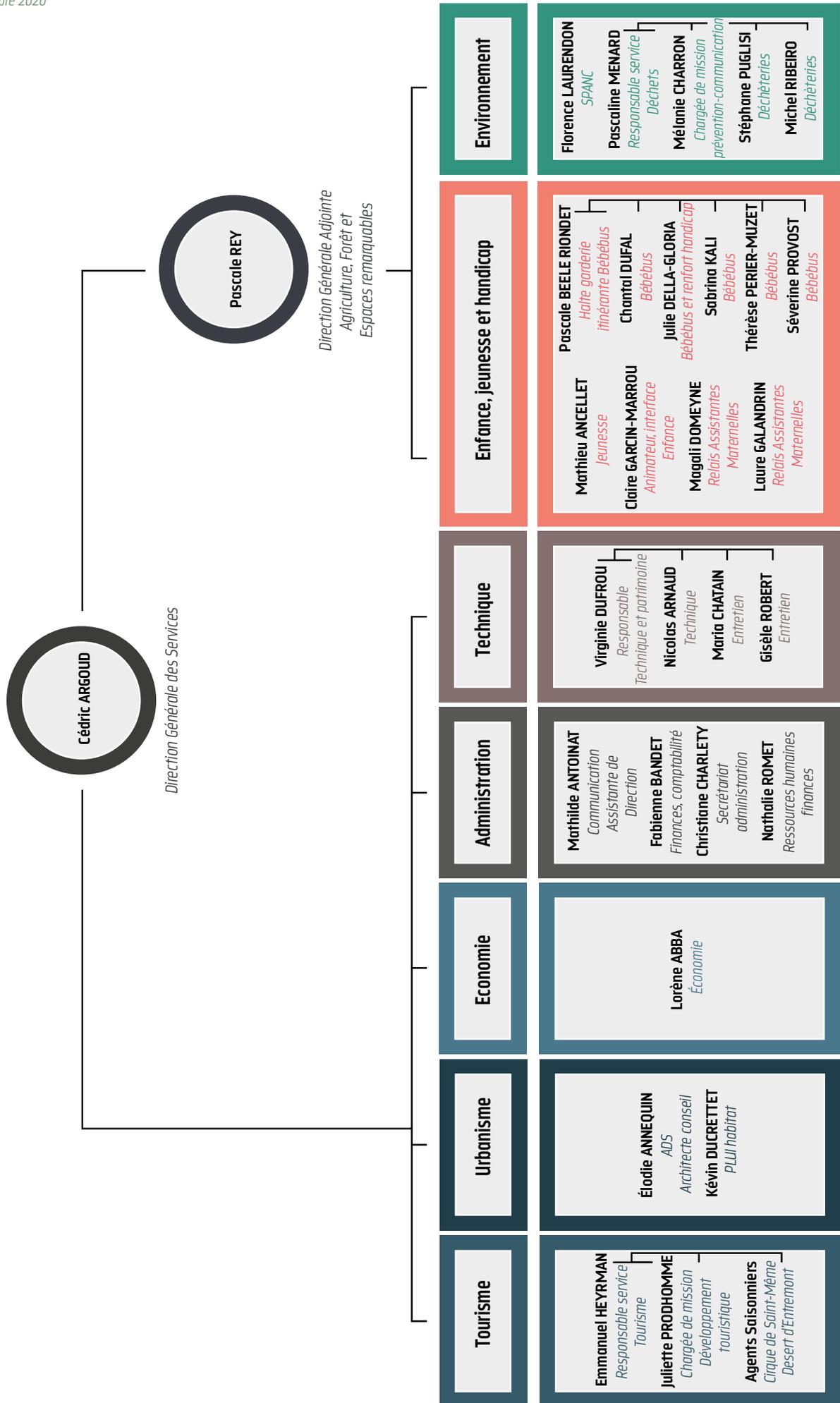


PYRAMIDE DES AGES *

* agents sur emplois permanents



au 31 décembre 2020





Le budget de la Communauté de Communes se compose d'**UN BUDGET GÉNÉRAL** et de **7 BUDGETS ANNEXES**.

Pour chaque budget on distingue les opérations relevant du budget de fonctionnement (opérations courantes visant au bon fonctionnement de la collectivité : ressources humaines, informatique...) et celles d'investissement.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - COMPTES ADMINISTRATIFS



9,15 M€

de recettes de
fonctionnement



8,83 M€

de dépenses de
fonctionnement



+ 319 528€
d'excédent
à reporter



FINANCES

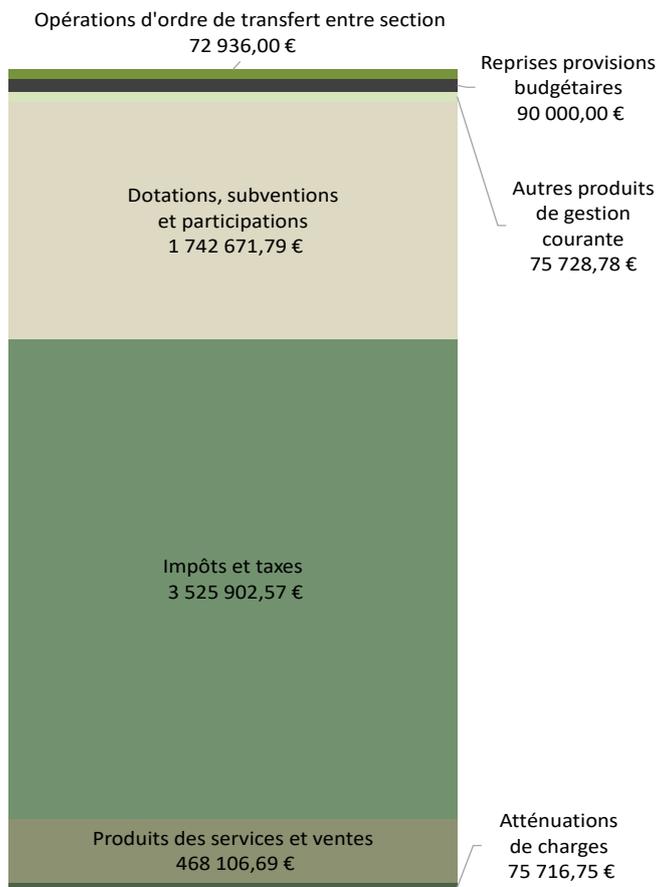
de la Communauté de Communes

BUDGET PRINCIPAL

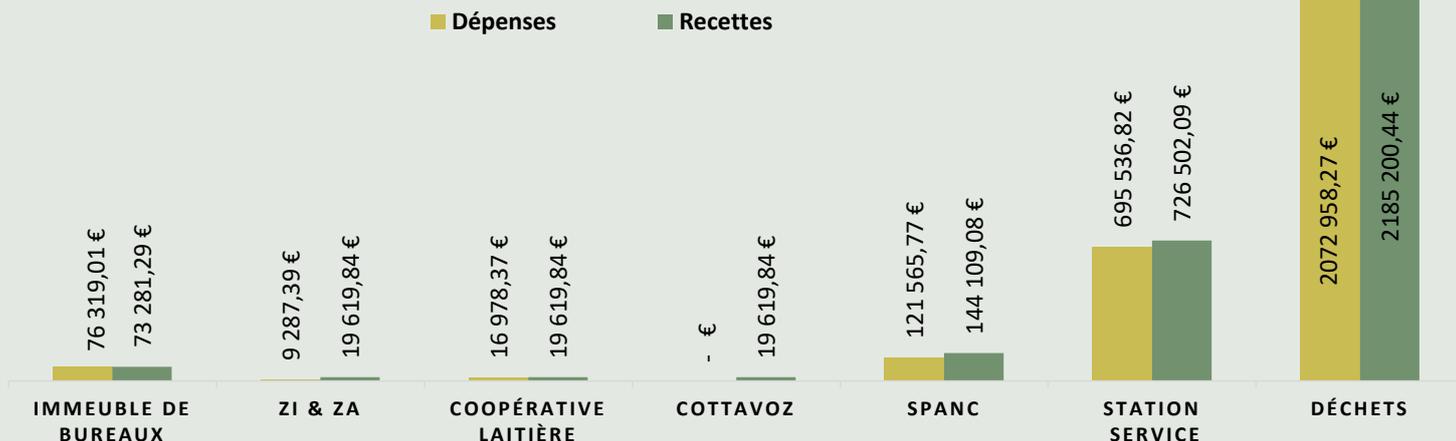
DÉPENSES = 5 835 124,50 €



RECETTES = 6 051 062,58 €



BUDGETS ANNEXES



BUDGET D'INVESTISSEMENT - COMPTES ADMINISTRATIFS

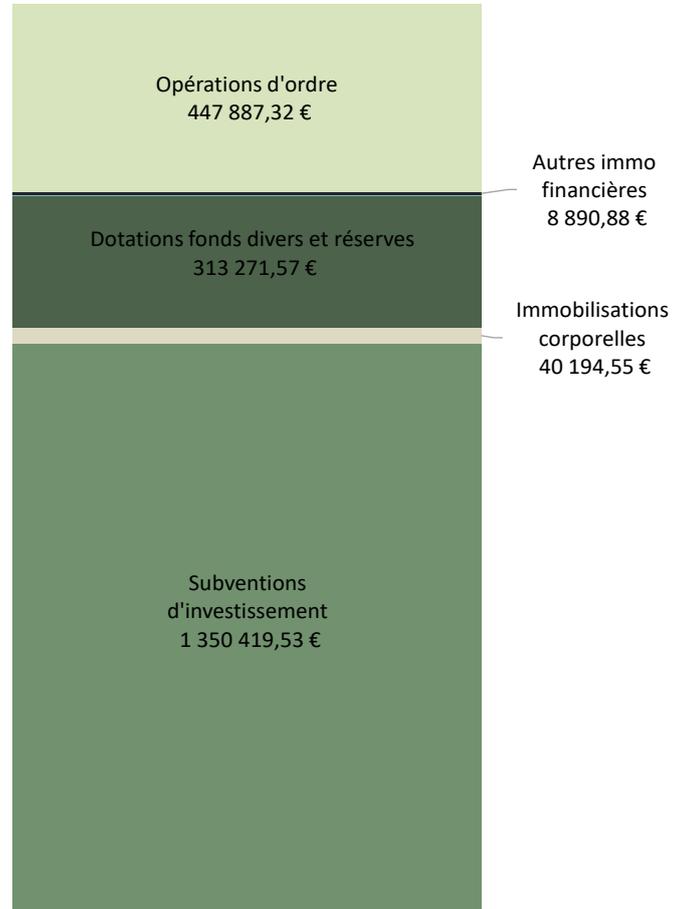
Les opérations du budget d'investissement entraînent la modification de la valeur du patrimoine de la collectivité : travaux, construction de bâtiments et du remboursement des emprunts.

BUDGET PRINCIPAL

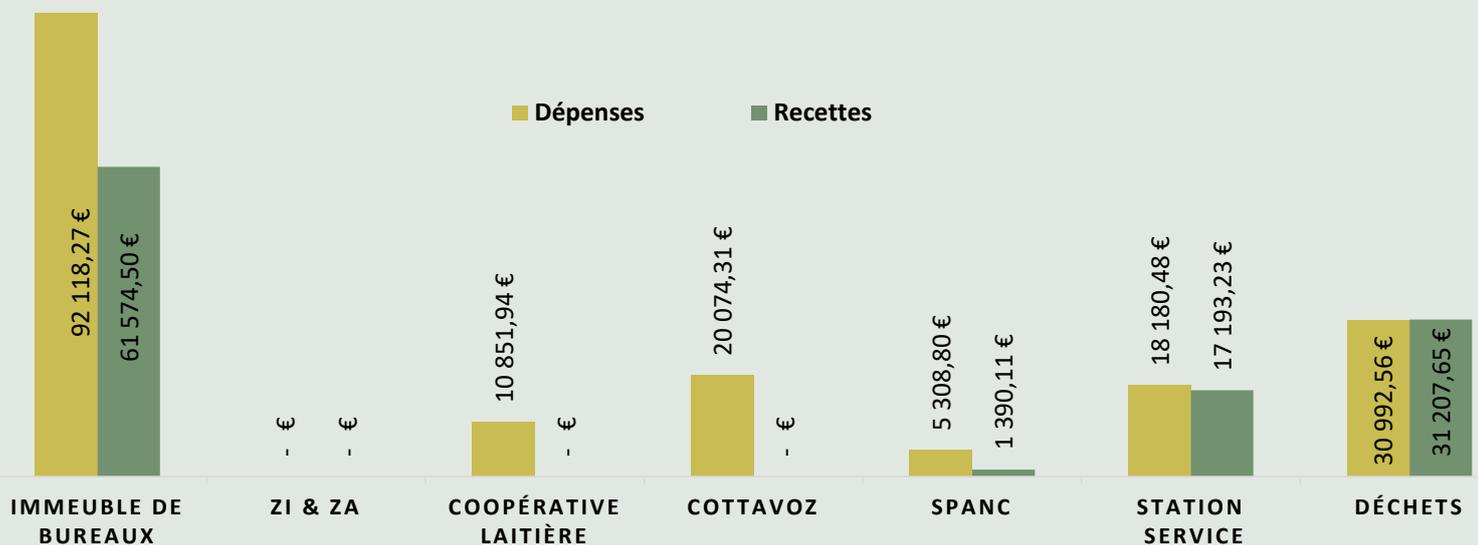
DÉPENSES = 1 856 580,06 €



RECETTES = 2 161 163,85 €



BUDGETS ANNEXES





STATION-SERVICE INTERCOMMUNALE

59

transactions bancaires
par jour

23

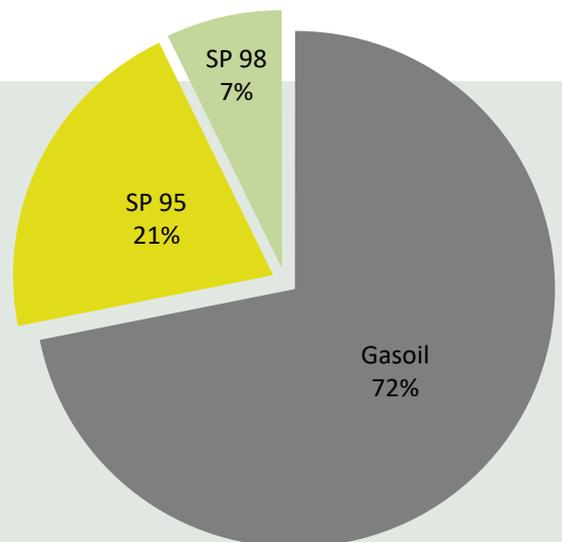
commandes de
carburant effectuées

632 117 L

de carburant écoulés,
(1794 litres/ jour)

SYNTHÈSE VENTES DE CARBURANT

Carburants	Litres vendus
Gasoil	454 152 L (72%)
SP 95	132 366 L (21%)
SP 98	45 599 L (7%)
TOTAL	632 117 L



Depuis l'ouverture de la station-service, le 17 janvier 2012, la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse a créé, 90 comptes professionnels avec des cartes pro et 66 cartes prépayées.

Cartes bancaires	Comptes clients pro	Cartes prépayées	TOTAL
644 622€	184 312 €	6 364€	835 298 €
77%	22%	1%	100%



357

places d'accueil
proposées par
116 assistantes
maternelles
agrées



140

enfants accueillis
en crèche dont
33 au bébébus



15

malles pédagogiques
dont **4** sur la
thématique Handicap
à disposition



ENFANCE JEUNESSE

Coordination, RAM et Bébébus

COMPÉTENCE ENFANCE JEUNESSE

• POLITIQUE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

En retenant la compétence Enfance Jeunesse, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse mène sa politique orientée vers la réponse des besoins des habitants du territoire, notamment des familles et leurs enfants, et des jeunes adultes. La collectivité a choisi de déployer une palette d'offre de services et d'en garantir la qualité par un soutien financier aux gestionnaires et aux programmes à thématiques transverses. Pour se faire, la Communauté de Communes :

- est gestionnaire du relais d'assistantes maternelles Cœur de Chartreuse (RAM) et de la halte-garderie itinérante Bébébus.
- conventionne avec les associations gestionnaires dans les domaines de la petite enfance et de la jeunesse : les 3 crèches et les 2 lieux d'accueil enfants parents (LAEP) ; les 3 associations en mission jeunesse.
- est en lien avec les gestionnaires privés : les maisons d'assistantes maternelles – MAM.
- soutient le **Programme Handicap**, initié en 2015, sur le territoire et structuré au fil des années, notamment par le maintien du poste de renfort d'équipe et de référent handicap.

• MISSION DE COORDINATION

Afin de maintenir la veille de terrain, le recueil et traitements des données, le suivi des actions, la recherche de financements, la création d'outils d'aide à la décision politique, des postes sont nécessaires et financés par la Collectivité : un poste de coordination enfance-interface jeunesse; l'équivalent d'un poste de coordination jeunesse réparti entre les associations du territoire, puis recentré sur la collectivité par la création d'un poste courant de l'année 2020.

Mars 2020 : pandémie COVID-19

- mise en œuvre de mesures sanitaires gouvernementales dans les structures d'accueil en lien avec le public,
- fermetures totales puis réouvertures suivant les critères avec organisations de protocoles d'accueils sur l'ensemble des activités.

Juillet 2020 : élections communautaires

- reconstitution des instances de la collectivité et prise de délégations.
- élections de Céline Boursier, Vice-présidente à la Petite Enfance & aux Solidarités et Marylène Guijarro, Vice-présidente à la Jeunesse >

INCLUSION EN CHARTREUSE : « UNE PLACE POUR CHACUN-E »

• RÉFÉRENT HANDICAP

Le référent handicap, poste créée par la Collectivité depuis 2017, dont les missions se sont déclinées comme suit :

- Renfort d'équipe, par sa présence au sein des structures d'accueil (crèches ou relais d'assistantes maternelles) et des lieux d'accueil enfants-parents
- Ecoute et lien avec les familles, en dehors des structures d'accueil
- Suivi de l'actualité, par une veille institutionnelle, le suivi des outils de communication et leur mise à jour, l'implication dans les campagnes de communication nationales
- Animation du Groupe Réseau Handicap Cœur de Chartreuse, lors des 3 séances annuelles, par la mise à jour du listing des acteurs engagés, par l'élaboration d'une programmation annuelle
- Co-pilote de la création des outils, issue de l'intelligence collective du territoire

• GROUPE RÉSEAU



Le Groupe Réseau, existant depuis 2018 sur le territoire Cœur de Chartreuse, est né de la réflexion sur l'accueil des enfants à besoins spécifiques ou en situation de handicap en milieu ordinaire. Les membres sont composés de familles, de professionnels du milieu ordinaire, du milieu spécialisé et des institutions. Cette instance garantit les missions de la Démarche Handicap par la validation de sa charte, la mise à jour du listing des membres du Groupe Réseau.

Les actions fixées au calendrier du Groupe Réseau ont été, pour la plupart, reportées sur 2021, pour les raisons des mises en œuvre des obligations sanitaires. La conférence gesticulée -action de sensibilisation- intitulée Jean Pierre Lui, Moi s'est déroulée à l'Automne, comme prévue.

• OUTILS AU SERVICE DES FAMILLES

2020 a permis une structuration des outils et tout à la fois une pause dans leur expérimentation sur le terrain. Ces outils à disposition des familles sur leur demande sont créés ensemble pour répondre aux besoins des familles et de leurs enfants dans leur vie quotidienne.

- **Outils – livret**
- **Les malles pédagogiques**
- **Lieu Espace -Temps - Mouvement**
- **Listing Ressources**

BÉBÉBUS : HALTE GARDERIE ITINÉRANTE

SERVICE ET ÉQUIPE

Le Bébébus, service de halte-garderie itinérante permet un accueil ponctuel, régulier, de proximité, aux familles dont les enfants sont âgés de 3 mois à 4 ans. Ce service permet aux parents de :

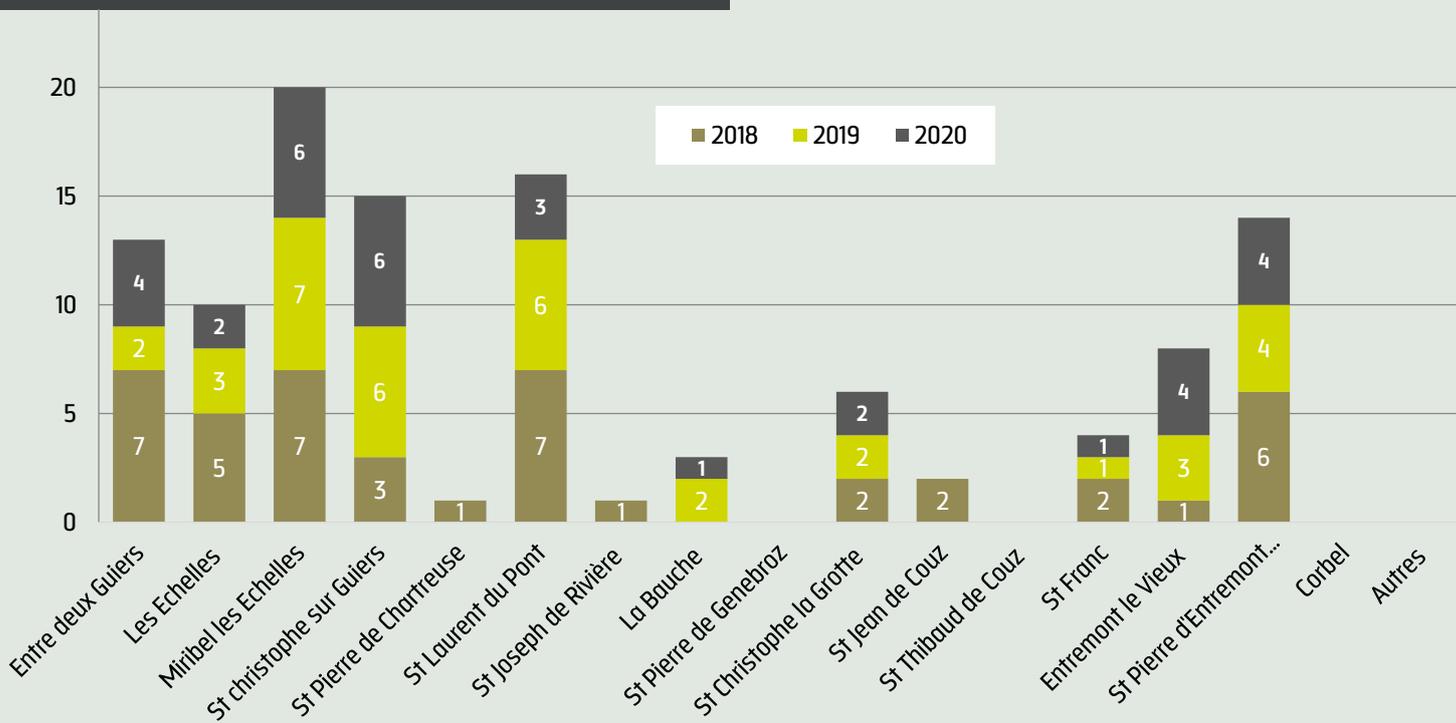
- se libérer une demi-journée à 2 par semaine ;
- bénéficier de répit, passer le relais, souffler ;
- être accompagné, soutenu dans la fonction parentale ;
- permettre aux enfants de jouer avec d'autres et ainsi de se socialiser ;
- proposer aux enfants des activités adaptées dans un cadre bienveillant.

L'équipe est constituée d'une directrice – infirmière- et son adjointe – auxiliaire de puériculture-, de 3 animatrices – CAP petite enfance ; assistante maternelle ; auxiliaire de puériculture. Elle est renforcée par un renfort d'équipe (auxiliaire de puériculture) et d'un soutien administratif (coordination enfance).

ITINÉRANCE SUIVANT LE CONTEXTE SANITAIRE

La présence du service organisée sur les communes de Miribel les Echelles (lundi), St-Christophe sur Guiers (mardi et jeudi) et St Pierre d'Entremont Savoie (vendredi), a pu se sédentariser grâce à l'accueil de la commune de St-Christophe sur Guiers pour la période de réouverture des structures en mai 2020, premier déconfinement. La rentrée scolaire 2020-2021 a permis une nouvelle itinérance du service sur quatre communes, incluant entre-Deux –Guiers (jeudi) de façon hebdomadaire.

ENFANTS ACCUEILLIS PAR COMMUNE



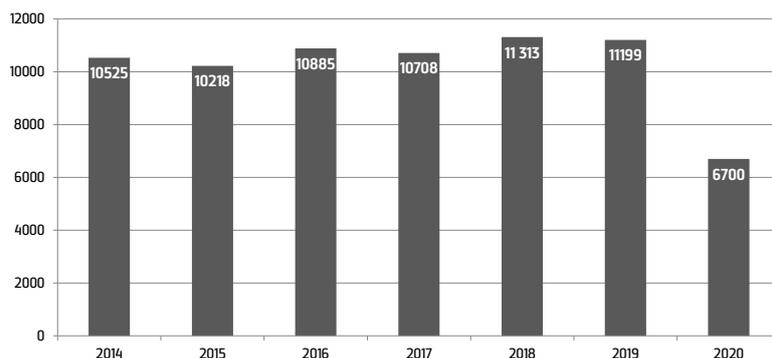
BUDGET

Le budget 2020 s'élève à **148 266 €** dont 86 % des dépenses sont destinées à la masse salariale. Le montant des recettes institutionnelles et familles représentant 61 %, le reste à charge pour la Collectivité gestionnaire 39% du montant total des dépenses.

• ENFANTS ACCUEILLIS

Un nombre total d'enfants accueillis en légère diminution (44 en 2018 ; 26 en 2019 ; 33 en 2020) et une fréquentation horaire impactée par l'année de pandémie.

• HEURES DE PRÉSENCE DES ENFANTS



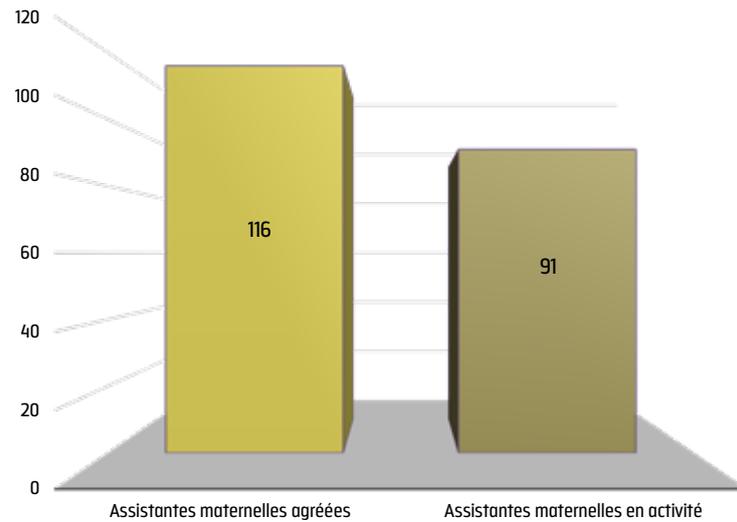
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES



EN CHIFFRES

• CAPACITÉ D'ACCUEIL

- 116 Assistantes Maternelles agréées dont **96 en activité**
- Un potentiel de **357 places sur le territoire**
- 6 maison d'Assistants Maternelles réparties sur le territoire



SERVICE ET ÉQUIPE

Les missions du RAM sont nombreuses et tendent à évoluer :

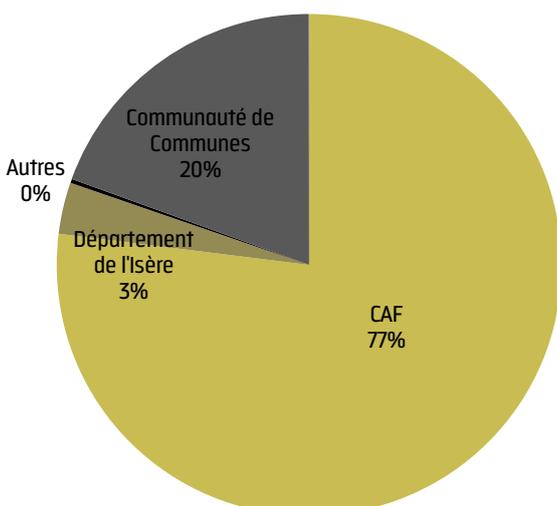
- Information à destination des parents
- Information à destination des professionnels (assistants maternels et gardes à domicile)
- Espace de rencontre entre les familles en recherche de mode d'accueil et les professionnels
- Lieu d'animation pour les enfants, les familles, les professionnels
- Le choix d'une mission renforcée pour favoriser le départ en formation continue des assistants maternels

L'équipe se compose de deux animatrices : 1 agent à temps complet chargé de l'espace RAM A petits pas et 1 agent à temps partiel chargé des espaces RAM les Ours de Chartreuse et Ma chouette Nounou. Un soutien administratif renforce certaines missions (coordination enfance).

BUDGET

Le montant total des dépenses du service sur l'exercice 2020 s'élève à **91 755 €** dont 85% destinés à la masse salariale.

Les recettes du service sont majoritairement (77%) issues des prestations de la Caisse d'Allocations familiales de l'Isère et du soutien financier du Département de l'Isère (3%), les deux institutions de tutelle du service. La Collectivité prend en charge 19% du total des dépenses du service.



• LIEN AVEC LES FAMILLES

- 531 contacts de familles : recherche mode d'accueil, rôle de l'employeur ou contrat de travail, accompagnement à la parentalité
- 164 familles différentes ont bénéficié d'une information
- 11 demandes d'accueil d'enfants de personnels prioritaires pendant la période du premier confinement
- 264 demandes auprès d'un assistant maternel sur le territoire
- 6 demandes sur des horaires atypiques
- 23 demandes d'accueil en urgence
- 30 demandes en accueil périscolaire

• LIEN AVEC LES ASSISTANTES MATERNELLES

- 37 assistantes maternelles ont participé aux ateliers d'éveil
- 43 assistantes maternelles ont suivi une formation

• LIEN AVEC LES ENFANTS

- 141 ateliers d'éveil et animations organisés pour les enfants
- 131 enfants différents ont participé aux ateliers d'éveil



4 478

emplois
sur le territoire



10 080€

versés au réseau
Initiative Voironnais
Chartreuse



5 000€

aide exceptionnelle à
la reprise d'activités
de la dernière scierie
de Chartreuse



ÉCONOMIE

Gestion des ZI et ZA

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

En 2020, l'activité du service économie a été fortement impacté par la COVID, il a informé les entreprises sur les aides d'urgences mis à leur disposition par l'Etat et la Région. Sur la période du 1^{er} confinement, plus d'une 30^{ème} d'entrepreneurs ont été orientés sur les différents outils.

- **FONDS RÉGION UNIE**

La Communauté de communes s'est associée au FRU en participant à hauteur de 4€/ habitants soit **67 920€** afin de faire un effet levier pour l'aide tourisme, hôtellerie et restauration et l'aide micro-entreprise et association.

Subvention tourisme : les **33 960€** investis par la collectivité ont permis de lever 111 495€ versés sur le territoire à 28 entreprises.

Avance remboursable TPE, association : les **33 960€** investi par la collectivité ont permis de lever 129 000€ pour 6 entreprises.

- **SUBVENTIONS AUX TPE**

En 2020, **5 TPE subventionnées**, en co-financement des fonds européens Leader Chartreuse : Chaussures St Laurent, Chartreuse Métal, Paco Diffusion, Le Bouchon, Berrux fermetures.

Montant total : **7 919€** permettant aux entreprises de lever 31 676€ de fond Leader Parc de Chartreuse pour un investissement total de 133 021€ (subventions ajustées en fonction des investissements réellement réalisés par les entreprises).

- **CRÉATION / DÉVELOPPEMENT**

Le contexte particulier de 2020 n'a pas impacté la création d'entreprise au niveau du territoire Cœur de Chartreuse. Une 15^{ème} de porteurs de projets reçus et accompagnés pour de la création/reprise d'entreprise.

6 créateurs accompagnés, **46 500€** de prêt d'honneur octroyés sur le territoire, qui a permis par effet levier de lever 273 500€ de financement bancaire, 5 emplois créés, 4 emplois maintenus.

1277€ versés par an à ALIZE SAVOIE qui réalise de l'appui en compétence et des avances remboursables à taux 0% pour les TPE de production.

- **ACCOMPAGNEMENT DOSSIER RÉGION/ LEADER.**

5 commerçants accompagnés pour leur demande de subvention Région/ Leader : Papilles et papote, Comptoir de campagne à la Bauche, restaurant la Corderie, le Ptit st Jo, le Ptit escabeau

Entreprise d'insertion : Accompagnement à l'implantation et au dossier de subvention d'Adéquation qui ouvre un site d'entreprise d'insertion en Chartreuse (local St Laurent du Pont).



ÉVÈNEMENTS

- **SALON TERRITOIRE CHARTREUSE**

En 2019, la Chartreuse a accueilli le 1^{er} Salon de territoire imaginé par Déplacer les montagnes, PME spécialiste de l'évènementiel montagne depuis plus de 10 ans, en lien avec les collectivités.

La 2^{ème} édition prévue du 15 au 17 mai 2020 a été annulée et reportée pour cause de COVID-19. L'édition 2021 n'aura également pas lieu. RDV en 2022 !

- **VISITE D'ENTREPRISES**

Toutes les visites d'entreprises réunissant les élus de la commission économie et les Entrepreneurs en Chartreuse ont été annulées pour cause de Pandémie.

GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse gère **6 zones d'activité économiques** :

ZI CHARTREUSE-GUIERS

1^{er} trimestre 2020 : Travail sur l'extension du pôle tertiaire afin de compléter l'offre en immobilier d'entreprise tertiaire, définition d'un espace de co-working, espace de visioconférence et poursuite du groupe de travail coworking en lien avec les Entrepreneurs en Chartreuse et ouvert aux acteurs privés et aux potentiels usagers (entrepreneurs ou télétravailleurs).

Le contexte sanitaire et la période électorale mettent en attente ce dossier.



ZA GRANGE VENIN



ZA LES MAILLETS



ZA LA FRAIDIÈRE



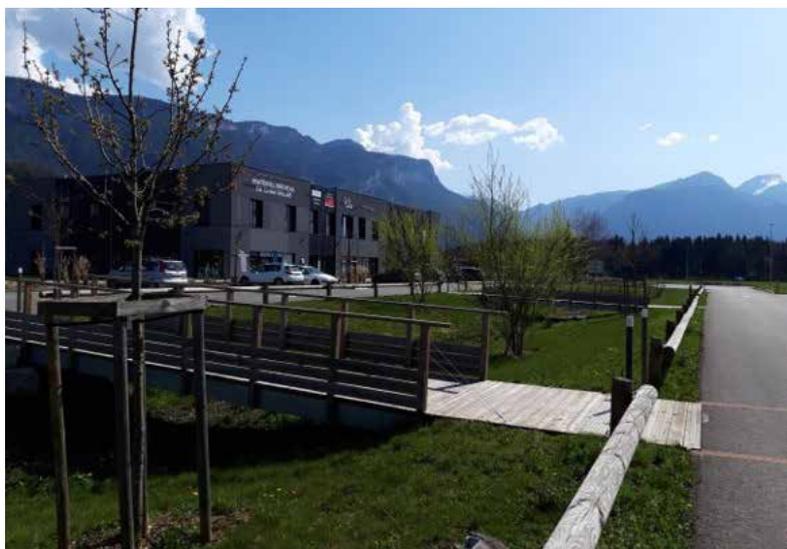
ZA LE PETIT CHENEVEY



ZA CHAMP-PERROUD

Été 2020 : installation de 5 activités dans les bâtiments de la SCI JOAL

- Activités commerciales en RDC : Matériel médical, bureau gestion immobilière de l'office notariale, une cellule commerciale encore vacante et à l'étage, l'office notarial Me Maisonnier, le cabinet expert-comptable Trévisan, CEMAP géomètres-experts.

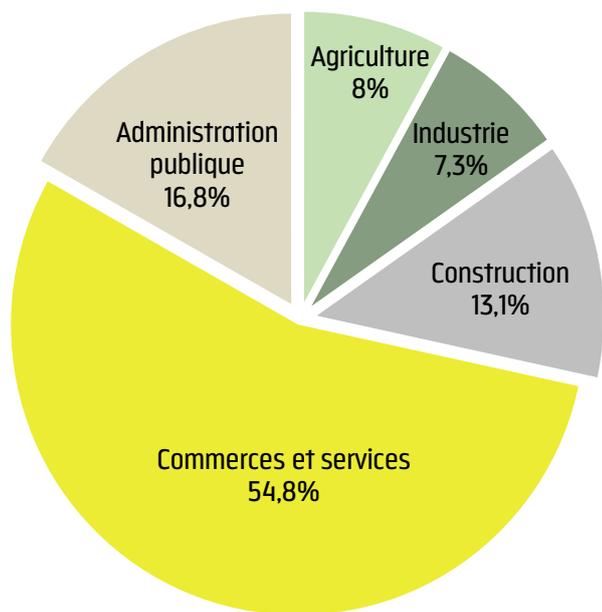


PRÉSENTATION DU TISSU ÉCONOMIQUE

ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

1 754 établissements au total

- **Sphère productive** : 616 entreprises – 35%
- **Sphère présentielle** : 1 138 entreprises – 65% (dont 77 établissements dans le domaine public)



EMPLOIS SELON SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'emploi est principalement porté par 2 secteurs bien répartis :

- 40% par la **sphère publique**
- 30% par les **activités commerces, CHR, services** => vocation touristique.

Avec 17%, l'industrie a un poids important dans l'emploi au regard des territoires comparables. Cœur de Bauges (11%) ou CC Massif du Vercors (4%)

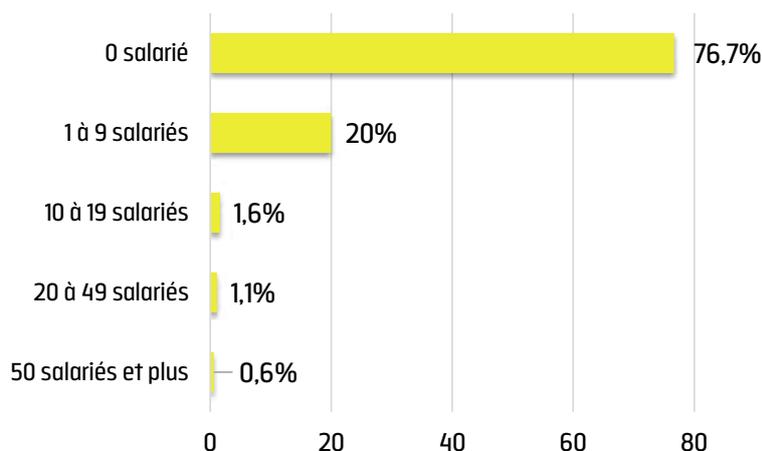
	2007	2012	2017	dont salariés en %
Ensemble	4 358	4 424	4 492	81,5
Agriculture	234	181	189	41,3
Industrie	862	756	779	84,6
Construction	370	362	428	62,9
Commerce et services	1 387	1 415	1 314	75,2
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1 505	1 711	1 782	93,6

ÉTABLISSEMENTS PAR TRANCHE D'EFFECTIF SALARIÉ

Le tissu économique de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse est dominé par les petites unités.

Les TPE représentent presque **97% des entreprises**.

Le profil des créations renforce cette structure. En 2019 : **210 créations**, les **¾ sans salarié**.



ZOOM EMPLOI SECTEUR PRIVÉ

Dans le secteur privé, 3 entreprises représentent 20% de l'emploi : Guy Casset, Paturle aciers et Multibase.

Dans l'industrie, 3 entreprises de + 50 salariés : Paturle aciers, Multibase et Vicat.

Tous secteurs privés d'activité confondus, le territoire compte :

- 8 entreprises de + 50 salariés
- une 30^{aine} d'entreprises de 20 à 49 salariés

POUR EN SAVOIR + :
www.coeurdechartreuse.fr



43

installations
réalisées



16 250€

d'aides reçues par
l'Agence de l'Eau



397

contrôles des
ouvrages
en 2020



ASSAINISSEMENT

Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le service assainissement non collectif est géré au niveau intercommunal en régie sur les 17 communes et dispose des compétences suivantes : le contrôle des installations et la réhabilitation des installations (soutenance des dossiers auprès de l'Agence de l'Eau et des Conseils Départementaux de l'Isère et de la Savoie). Concernant l'assainissement collectif ce sont les communes qui gèrent ce service en direct avec les usagers ou confié la gestion à des structures comme : la SAUR, le syndicat du Thiers et le SIAE...

TERRITOIRE ET POPULATION DÉSSERVIS

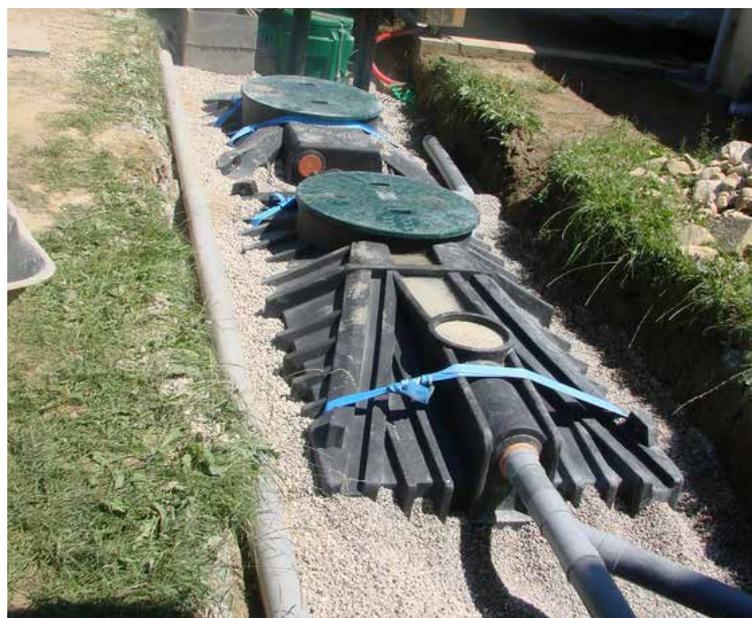
Le service public d'assainissement non collectif est géré au niveau intercommunal en régie sur les 17 communes.

Le SPANC dispose des compétences suivantes :

- **contrôle des installations.**
- **réhabilitation des installations** (soutenance des dossiers auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental de l'Isère et de la Savoie)

Il existe un zonage de l'assainissement non collectif validé le 29/01/2015 au niveau intercommunal et le règlement de service du SPANC a été délibéré le 22 décembre 2014.

Le SPANC dessert 5698 habitations, pour un nombre total de 16935 habitants résidents sur le territoire du service.



INDICE DE MISE EN OEUVRE

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2020 est de **100**.

• TABLEAU DE CALCUL DE L'INDICE

Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service

Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	20
Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	20
Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	30
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	30

Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service

Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	0
Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	0
Le service assure le traitement des matières de vidange	0
TOTAL	100

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

TARIFICATION AUX USAGERS

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'utilisateur ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables* au 1^{er} janvier 2020 sont les suivants :

Compétences obligatoires du service

Tarif du contrôle des installations neuves	240€
Tarif du contrôle des installations existantes	120€
Tarif du contrôle des installations existantes dans le cadre d'une vente	150€

Compétences facultatives du service

Opération d'entretien	À la charge des usagers
Opération de vidange (y-compris traitement)	À la charge des usagers

* Délibération du 4 décembre 2014 (et effective à compter du 1^{er} janvier 2015) fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice du contrôle des installations neuves et existantes.



FINANCEMENT DU SERVICE ET CONTRÔLES

DÉPENSES ET RECETTES

Les dépenses réalisées sont de **121 565€** dont **79 970€** affectés au versement de subventions auprès des usagers. L'agence de l'eau a versé **16 250€**, le conseil départemental de l'Isère : **50 970€** et de la Savoie : **14 000€**. Le montant des recettes réalisées en 2019 sont de **124 491€** permettant un excédent de l'exercice de **2 925€** et

INVESTISSEMENTS

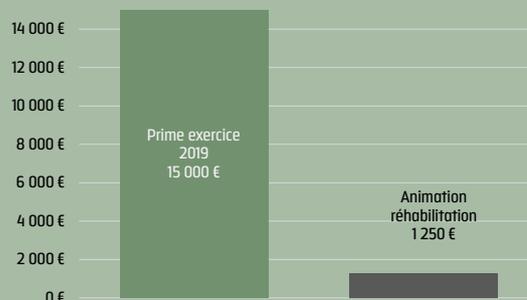
Au cours de l'année 2020, il a été décidé d'investir dans l'achat d'une caméra et d'un détecteur de surface dans l'objectif :

- d'améliorer la précision des diagnostics du SPANC notamment dans le cadre de vente
 - d'identifier et localiser les exutoires des systèmes d'ANC
- Le coût de cet achat représente **5309 €**.

SUBVENTIONS

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a versé la somme de **16 250€** au cours de l'année 2020 répartis de la manière suivante :

- **15 000€** est la somme versée par l'agence de l'eau pour les divers contrôles du SPANC réalisés en 2019
- **1 250€** correspond à la subvention d'animation de 5 dossiers (fois 250€) pour l'aide à la réhabilitation



CONTRÔLES EFFECTUÉS

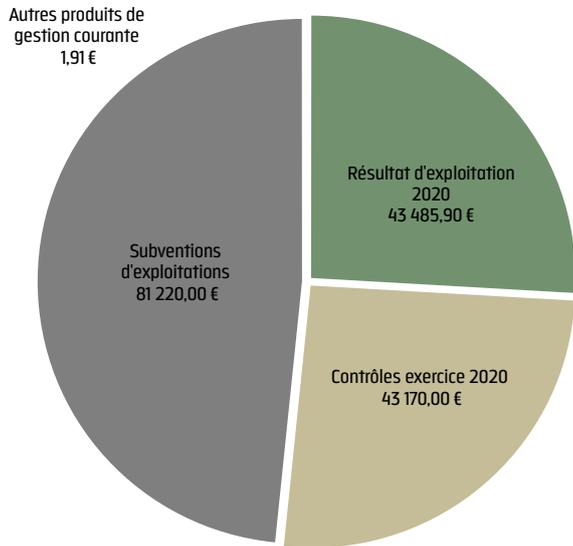
Sur l'exercice de l'année 2020, le nombre de contrôle de tous types est de **397** répartis de la manière suivante :

Nature des contrôles

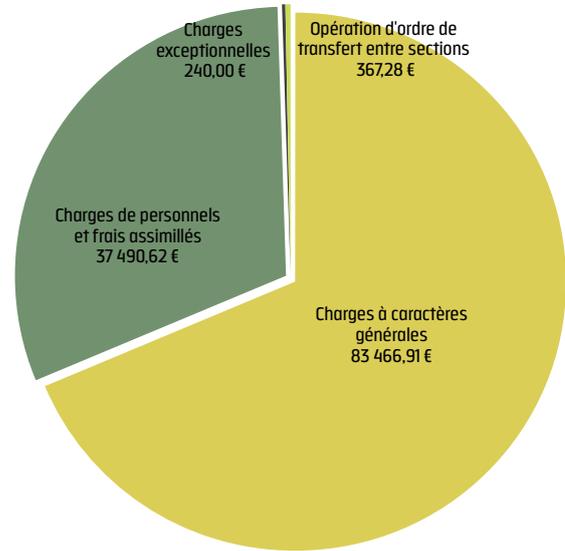
Du bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement non collectif	244
Du bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement non collectif pour une vente	47
De conception et d'implantation des ouvrages d'assainissement non collectif	63
De bonne exécution des ouvrages d'assainissement non collectif	43
TOTAL	397

RÉPARTITION DU BUDGET DU SERVICE

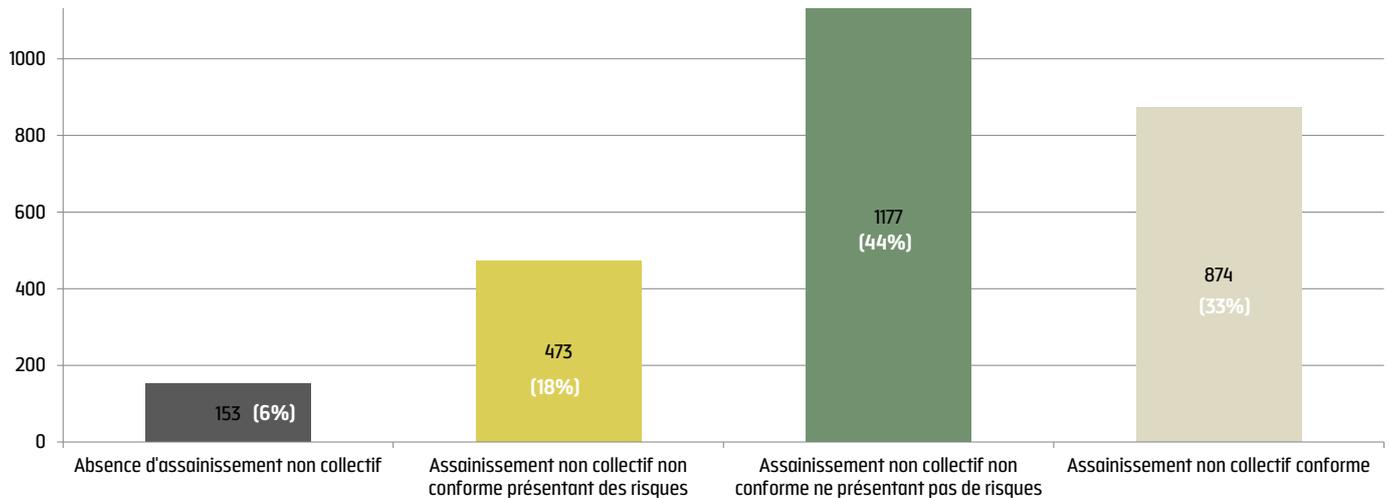
RECETTES



DÉPENSES

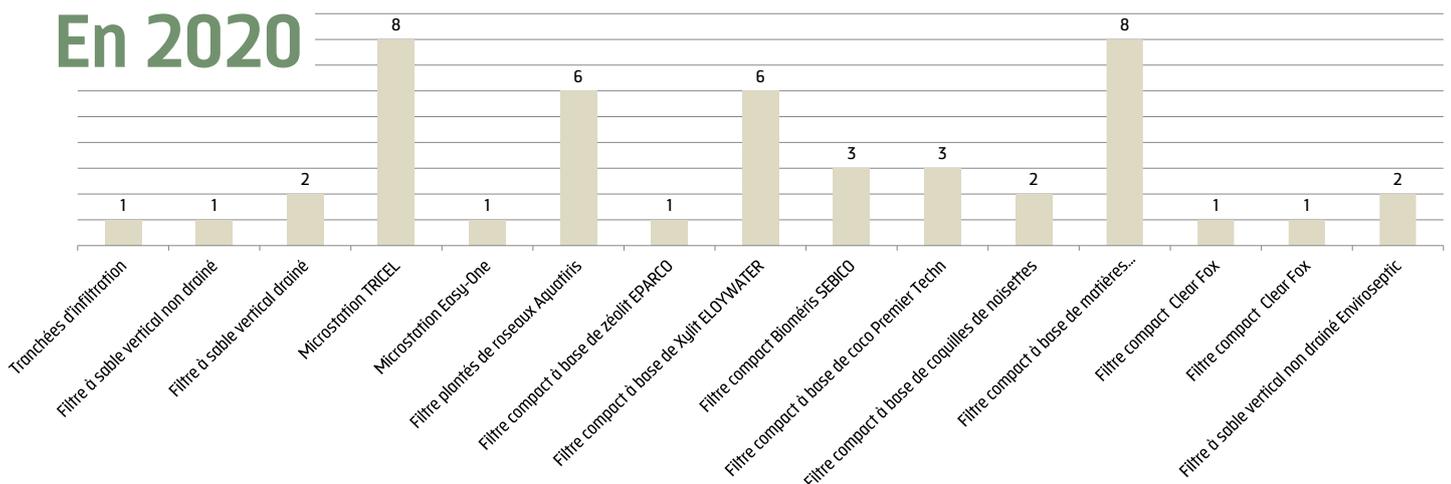


CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS



NATURE DES INSTALLATIONS RÉALISÉES

En 2020





3 884

tonnes d'ordures
ménagères
(-3,7 %)



950

bacs de
regroupement



89

points de tri
en libre accès



DÉCHETS

et prévention

La Communauté de Communes gère la collecte et le traitement des déchets des 17 communes du territoire. Elle se charge également des 2 déchèteries : une à Entre deux Guiers et l'autre à Saint Pierre d'Entremont mais assure également des actions de prévention et des formations pour petits et grands afin de diminuer la production de déchets et améliorer le recyclage.

ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

En 2020,
ont été collectées ...



3 884 tonnes
d'ordures
ménagères

- 3,7 %



227 tonnes
d'emballages
(cartons, plastiques...)

+ 9,4 %



239 tonnes
de papiers

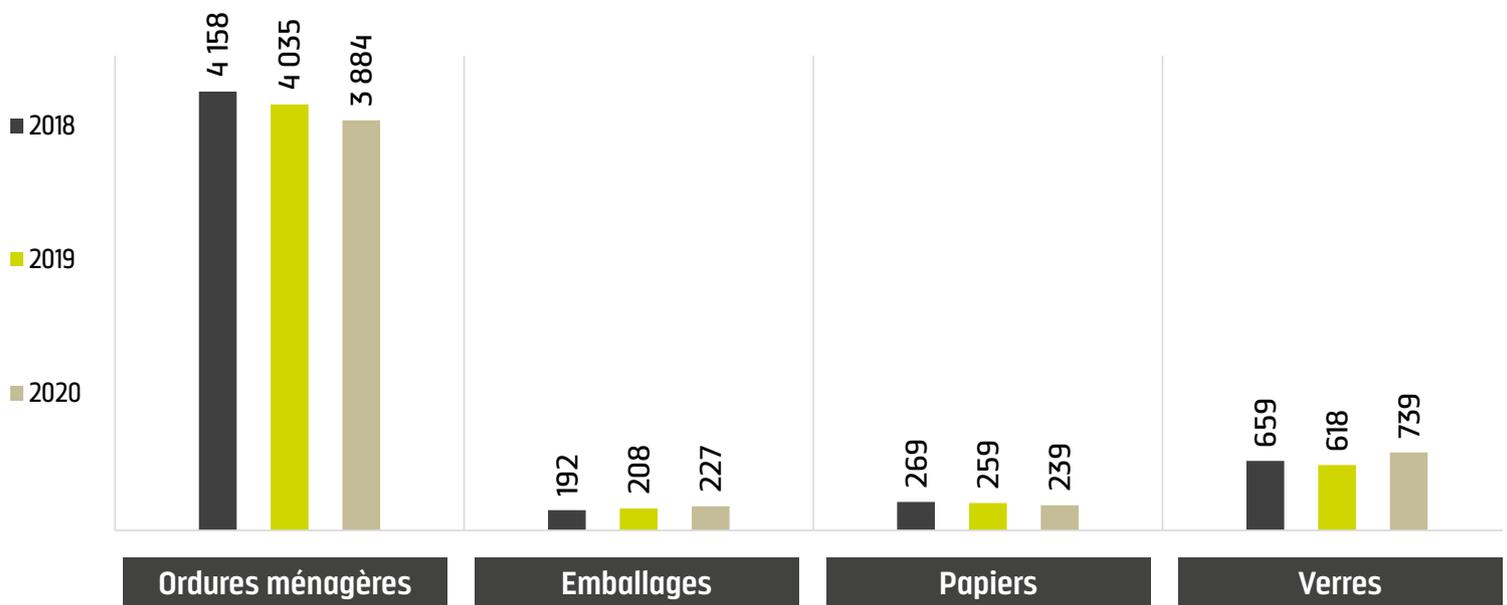
- 7,7 %



739 tonnes
de verre

+ 19,6 %

ÉVOLUTION DES TONNAGES



DÉCHÈTERIES

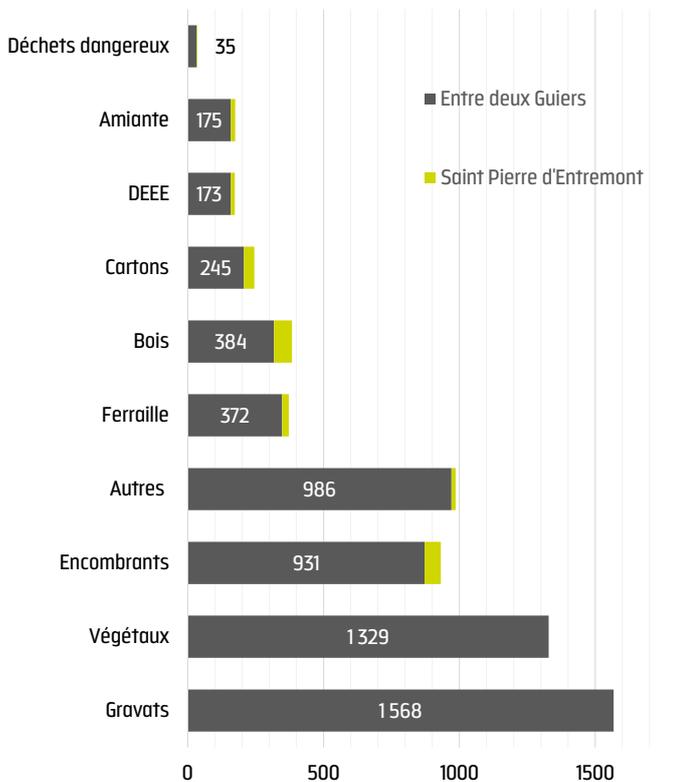
• VISITEURS

Sur l'année 2020, le nombre de visiteurs (particuliers + professionnels) en déchèterie s'élève à : **42 404** pour le site d'Entre deux Guiers et **2 827** pour le site de Saint Pierre d'Entremont.

• TONNAGES

	2019	2020	Evolution
Entre deux Guiers	6 506 T	5 959 T	- 8,4 %
Saint Pierre d'Entremont	224 T	222 T	- 0,4 %

C'est la première fois depuis 2014, que les tonnages collectés sont en baisse. Cette diminution s'explique par la crise sanitaire qui a contraint à la fermeture du site pendant près de 6 semaines et à l'arrêt de l'activité de nombreux secteurs professionnels.



TEXTILES

• TONNAGES

	2019	2020	Evolution
Collecte de textiles	53,5 T	43 T	- 19,7 %

La quantité de textiles collectés en 2020, dans les **13 conteneurs Tri-Vallées** et **4 conteneurs Le Relais** sur le territoire a diminué de près de 20 % entre 2019 et 2020. Ceci s'explique en partie par l'arrêt des collectes du Relais pendant plusieurs mois, en lien avec la crise sanitaire

REDEVANCE SPÉCIALE

Conformément à la législation en vigueur, la redevance spéciale* pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères est instaurée sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Au-delà de **1 320 L par semaine**, ou dès le 1^{er} litre pour les établissements non assujettis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), leurs producteurs (communes, campings, collèges, monastère, centres de vacances, maisons de retraites, établissements privés, etc.), signent une convention avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse afin de **s'acquitter de cette redevance ou font appel à un prestataire privé**.

En 2020, outre les communes membres de la Communauté de Communes, **15 établissements étaient assujettis à la redevance spéciale**.

* Délibération prise par le Conseil communautaire pour la mise en oeuvre de cette redevance le 5 décembre 2019.



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - 21 Chartreuse Guiers - 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 19-161

L'an deux mille dix-neuf, le cinq décembre à 18 heures 30,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

OBJET : TARIFS REDEVANCE SPÉCIALE 2020

Date de la convocation : le 28 novembre 2019

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 30 Votants : 31</p> <p>Résultat du vote :</p> <p>Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>Présents les délégués avec vote délibérative :</p> <p>Denis SEJOURNE, Pierre BAFFET, Christel COLLOMB (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Bruno GUIDOL (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; Nicole VERARD, Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; Patrick FALCON, Martine MACHON, Gérard ARBOR (Saint Joseph de Rivière) ; Stéphane GUISMEROU, Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Jean Louis MONIN, Jean-Claude SARTER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Céline BOURSIER, Christian ALLEGRET, Nathalie HENNER (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) ; François LE GOUIC (Saint Jean de Couz)</p> <p>Pouvoirs :</p> <p>Myriam CATTANEO à Cédric VIAL</p>
--	--

CONSIDÉRANT l'instauration de la redevance spéciale sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse à compter du 1^{er} janvier 2016, il convient d'en voter chaque année avant le 31 décembre les tarifs de l'année suivante.

CONSIDÉRANT les coûts du service et de la densité des ordures ménagères qu'il convient de réévaluer à la hausse, il est proposé au conseil communautaire de maintenir le prix de la part fixe à 58 € et d'augmenter la part variable à 0,029 €/L.

En fonction des cas (établissements soumis ou non à la TEOM), les formules suivantes sont appliquées :

- établissements soumis à la TEOM :
 - RS = 58 €/an + [(nb de litres x fréquence - 1 320 L) x 0,029 €/L x nb de semaines d'activité/an]
- établissements non soumis à la TEOM :
 - RS = 58 €/an + [(nb de litres x fréquence) x 0,029 €/L x nb de semaines d'activité/an]

RAPPELANT que l'ensemble des établissements signataires de la convention de redevance spéciale reste libre de maintenir le service proposé par la CCCC ou de contractualiser avec une société privée pour cette prestation.

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission déchets réunie le 26 novembre 2019.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ.

- APPROUVE** les tarifs de redevance spéciale 2020 ci-dessus.

Le Président,
 • CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
 • INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
 Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
 Le 09 décembre 2019.

Le Président,
 Denis SEJOURNE



1/1

BIO DÉCHETS

COMPOSTAGE - LOMBRICOMPOSTAGE

- 164 composteurs bois et 2 lombricomposteurs mis à disposition en 2020
- **7 sites de compostage partagés** en fonctionnement :
- **10 sites de compostage autonomes** en fonctionnement
- En septembre, une soirée d'échanges a été organisée entre les membres du réseau des guides composteurs du territoire et l'équipe du service déchets de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse. Lors de cette soirée ont été définies les attentes pour la nouvelle commande de composteurs individuels et collectifs (bois non traité, couvercle en deux parties, ...). Un temps a été prévu pour échanger sur l'écriture d'un scénario pour un futur teaser de promotion du compostage et sur les formations compostage-paillage.

BROYAGE

Subventionnement à l'achat de broyeurs à végétaux aux particuliers du territoire, de 20 à 30 % du prix d'achat (plafonds respectifs de 200 à 300 €) en fonction du nombre de foyers demandeurs

- 10 dossiers déposés représentant 18 foyers = **1 288 € de subventions versés**

FORMATIONS

- Juillet : 3 sessions de formation compostage-paillage ont réuni 35 particuliers
- Septembre - Octobre : 2 sessions de formation compostage-paillage pour 31 particuliers
- Octobre : 1 session de formation en gestion des gros volumes de végétaux pour 15 particuliers
- 4 personnes ont souhaité devenir guide-composteur et sont en cours de formation pour devenir des ambassadeurs du compostage sur le territoire.



PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

ANIMATIONS AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC

- Projets pédagogiques en milieu scolaire dans les écoles primaires de St-Joseph-de-Rivière (1 classe), St-Christophe-sur-Guiers (1 classe), St-Laurent-du-Pont (2 classes de l'école Notre Dame en Chartreuse et 2 classes de l'école La Plaine), Miribel-les-Echelles (1 classe) :
 - animations en classe
 - visites de la déchèterie d'Entre-deux-Guiers
- Les visites du centre de tri et de l'unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets de Chambéry n'ont pas pu avoir lieu. Par mesure de précaution face au COVID-19, ces deux unités de traitement des déchets ont fermé leur site aux visiteurs.
- 7 classes inscrites, soit 173 élèves sensibilisés au tri sélectif, au compostage et à l'usage des déchèteries.
- Une vingtaine de sœurs du Monastère de Piquetière à St-Laurent-du-Pont a été formée aux bonnes pratiques du tri et du compostage mais aussi à la réduction des déchets.
- Lors du festival Cultur'éco à St-Pierre-d'Entremont, au mois de février, un stand d'informations au tri et un atelier de fabrication de produits ménagers a été installé.

COMMUNICATION TOUT PUBLIC

- Alimentation quotidienne du site internet de l'intercommunalité
- Rédaction d'articles dans les bulletins communaux et intercommunaux
- Mise à disposition des associations de colonnes de tri sur roulettes pour leurs manifestations mais la grande majorité des événements ont été annulés à cause de la crise sanitaire
- Interview Radio Couleur Chartreuse sur les formations compostage-paillage, les sites de compostage de proximité, ...
- Relais de la version numérique de l'opération nationale Tous au compost ! >
- En août, un spectacle de l'Homme poubelle ainsi qu'un stand d'informations au tri et un atelier de fabrication de produits ménagers ont été proposés dans le cadre des Endimanchés à St-Pierre-de-Chartreuse





ESPACE NORDIQUE
DES ENTREMONTS
EN CHARTREUSE



8 383

de journées skieurs sur le
site nordique



66 165€

de chiffre d'affaires
en 2020 pour l'espace
nordique



14 919

véhicules en-
trants sur le site
du Cirque de
Saint Mème



TOURISME

en Chartreuse

ESPACE NORDIQUE DES ENTREMONTS

SKI NORDIQUE

L'Espace nordique des Entremonts est organisé autour d'un pôle d'équipements et de services regroupant un foyer, une salle hors-sac, un bar-restaurant et un gîte d'étape et de séjour appelé l'Escale du Désert.

Il offre à ses visiteurs **10 pistes de ski de fond**, couvrant tous les niveaux de difficultés, pour un kilométrage de 52 km et **5 itinéraires de raquettes** à neige, eux aussi de difficulté variable. Situé à **1180 m d'altitude** sur un plateau agricole ouvert, il bénéficie d'**une des plus belles vues du massif sur le Mont-Blanc et la Réserve des Hauts de Chartreuse**.

• BILAN SAISON 2019-2020

Lors de la saison 2019-2020, l'Espace nordique a réalisé un chiffre d'affaires de **66 165 €** correspondant à **8 383 journées skieurs**. On notera que l'outil de vente en ligne, mis en place en partenariat avec Chartreuse Tourisme, constitue un service apprécié des clients de l'Espace nordique puisqu'il représente plus de **45% du CA total** sur la saison 2019/2020.

• ÉVÈNEMENTS

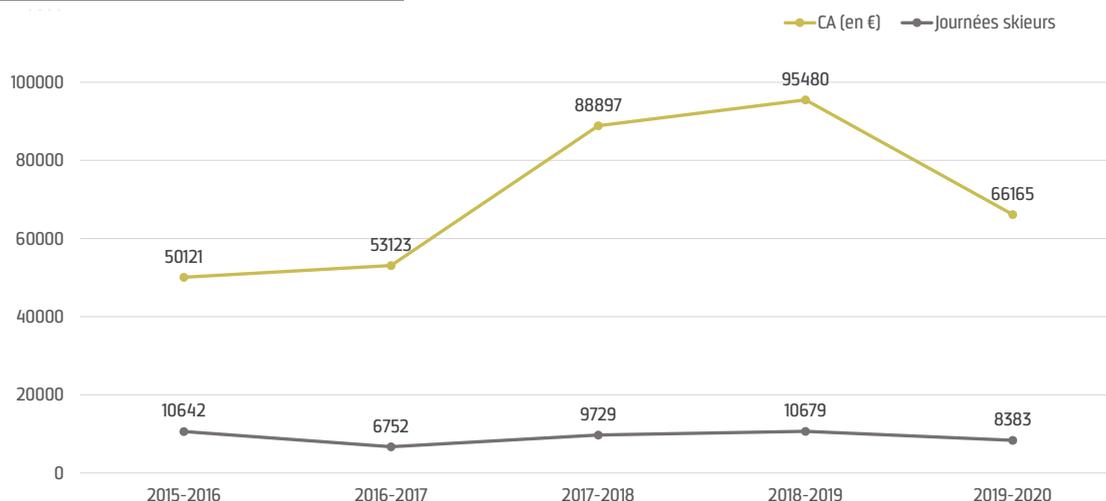
Faites du Nordic

Organisée en lien avec l'Office de Tourisme et les acteurs du site nordique s'est tenu le 19 janvier 2020. Pas moins de 180 personnes se sont inscrites (= 60 familles) pour découvrir les 13 activités proposées : Airboard, Sarbacane, Biathlon, Trottinette électrique, Fatbike, Ski de fond skating, Ski classique, Ski Hok, CO, Découverte du site et Visite à la ferme. Cela a représenté 270 créneaux découvertes et 110 repas servis sur site.

ÉVOLUTION DES VENTES DE FORAITS

En 2020

- 44%
de CA



Accueil des Nocturnes de Chartreuse

Une des étapes du trophée des Nocturnes de Chartreuse s'est déroulée sur le secteur de la Cluse avec le soutien technique de l'équipe de l'Espace Nordique. C'est environ : 250 personnes - coureurs et accompagnants qui ont partagé ce moment de sport et de convivialité le 29 janvier 2020.

RAQUETTES À NEIGE

Le personnel intercommunal assure le **balisage et le débalisage des 95 Km d'itinéraires de raquettes à neige** du secteur des Entremonts (Granier, Désert, Corbel et Saint-Philibert) et de Saint Pierre de Chartreuse.

RESTAURANT ET GITE D'ÉTAPE

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse est propriétaire du bar-restaurant et du gîte de l'Escale du Désert. Elle a confié l'exploitation de ces deux bâtiments à un délégataire via une délégation de service public. A ce titre, pour l'année 2019, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a perçu une redevance de **14 000 €**.

Les preneurs sont Emilie et Vincent MARTIN

CIRQUE DE SAINT MÈME

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse assure la gestion de la fréquentation du cirque de Saint Mème.

Pour ce faire elle régule les flux de véhicules par une gestion manuelle des places de parking. Une convention est également passée avec l'Office National de Forêts dans un but de surveillance et d'intervention en vue de faire respecter les arrêtés municipaux.

Afin de compenser les coûts de fonctionnement du dispositif, un péage a été instauré.

- TARIFS**

Véhicules 2 roues immatriculés : 2€ - voitures : 3,5€ - bus : 15€

Les habitants et propriétaires accèdent gratuitement avec une vitrophonie valable 2 ans. Un accord est mis en place pour permettre l'accès des personnes déjeunant à l'auberge.

- OUVERTURE DU PÉAGE**

- du 21 mai au 10 juillet : WE, ponts et jours fériés (adaptation au contexte : péage en place à partir du 20 juin)
- du 11 juillet au 30 août : tous les jours
- du 31 août au 27 septembre 2020 : le WE

Horaires : 9h-17h

Nombre de jours d'ouverture réelle : **56** (idem qu'en 2019)

10 jours de fermeture pour mauvaise météo.

Après un début de printemps pluvieux, les pics de chaleur estivaux ont dopé la fréquentation du Cirque de plus de **25%** par rapport à la saison dernière. Cette hausse de la fréquentation induit des contraintes d'exploitation pour les acteurs économiques intervenant dans et à proximité immédiate du Cirque. En partenariat avec les services du Parc naturel régional de Chartreuse, un travail est en cours afin de trouver collectivement des solutions à ces contraintes.

- ORGANISATION**

L'effectif employé pour la saison était composé de :

1 régisseur agent de péage

8 agents en charge du stationnement.

L'organisation de la fréquentation se fait avec la présence d'un 1 agent à la barrière de péage et 2 agents sur les parkings pour le contrôle des titres et le suivi des places disponibles avec le possible glissement d'1 agent au bourg pour réguler la circulation en cas de saturation des parkings. Cette année, pour faire face à une fréquentation conséquente un renfort sur les heures de pointes de 11h à 15h a été initié à plusieurs reprises.

SNACK - BAR LA CASCADE

- CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

La Communauté de Communes est propriétaire du bâtiment multiservices (sanitaires, buvette, boutique) implanté dans le cirque de Saint Mème.

Ce bâtiment est géré par une convention d'occupation précaire du domaine public qui fixe les obligations du preneur et de la Communauté de Communes. Cette convention a été signée pour une durée de 3 ans et s'achèvera le 31 octobre 2020. Le Preneur est Mme FIOLE.

La redevance perçue en 2020 est de **3 300€**.

Des travaux d'entretien ont été réalisés en sept. 2020 sur le bâtiment.



FRÉQUENTATION DU PARKING

14 919



392



19



53 285

CA

- ÉVOLUTION 2019 - 2020**

Par rapport à 2019, la saison 2020 enregistre une hausse de la fréquentation de + **24%**. Cette hausse induit des contraintes d'exploitation pour les acteurs du site et de sa proximité. C'est pourquoi un Comité de site est envisagé afin de trouver collectivement des solutions à ces contraintes.

Des **éco-compteurs** mis à disposition par le Département de la Savoie ont été mis en place du 20 juillet au 28 septembre. Cela nous a permis d'observer l'**accueil de 40 840 personnes** sur le site à cette période. La journée ou le pic de fréquentation a été le plus important est le 9 août avec 1 300 accès au Cirque et 1 110 accès au chemin des cascades. Sur la période d'observation la fréquentation moyenne observée est de **592 personnes par jour**.

SENTIERS PDIPR

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse est chargée de l'entretien d'un réseau de sentiers de **544 km, inscrits aux Plans Départementaux, de l'Isère (344 km) et de la Savoie (200 km)**, des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). **820 poteaux et 1644 lames directionnelles**, complétées par une signalétique peinture, assurent la lisibilité de ce réseau auprès des pratiquants de sports de nature.

L'entretien courant de ces sentiers est réalisé par l'association emplois verts du pays voironnais ADEQUATION. Le montant de cet entretien s'élève en 2020 à **19 800€** pour 30 jours d'interventions.

L'entretien des sentiers difficiles d'accès ou les chantiers complexes sont confiés soit aux agents nature du PNR de Chartreuse, par voie de convention, soit à des entreprises spécialisées, sous forme de prestations ponctuelles. Il en est de même pour les interventions ponctuelles sur des signalements, tels que les chablis, les dégradations d'assises de chemins, le remplacement de mains courantes etc...

Le coût de ses interventions techniques est de **5 100€**.

L'ensemble de ces interventions ont porté sur les communes de Corbel, Entre-Deux-Guiers, Entremont-le-Vieux, Les Echelles, Saint-Christophe-sur-Guiers, Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Pierre-d'Entremont 38 et 73, Saint-Pierre-de-Chartreuse et Saint-Thibaud-De-Couz.



CHARTREUSE TOURISME

Chartreuse Tourisme est une association loi 1901 créée en 1996 et ayant pour objet de fédérer les offices de tourisme, les représentants des socio-professionnels, le Parc naturel régional de Chartreuse et plus généralement, tous les acteurs et les élus œuvrant à la notoriété et la promotion de la destination Chartreuse.

Pour ce volet promotionnel externe, en cohérence et complémentarité avec les missions et actions menées par l'Office de tourisme Cœur de Chartreuse, la Communauté de communes Cœur de Chartreuse **adhère à Chartreuse tourisme et contribue à la marque de destination touristique Chartreuse**. Le montant de cette contribution est calculé au prorata du poids touristique du territoire intercommunal, pondéré par le nombre de communes concernées par la destination Chartreuse. Pour la Communauté de communes Cœur de Chartreuse elle s'élève à **22 950,00 €**. Les 6 autres EPCI concernés par la destination et la marque Chartreuse apportent eux aussi leur contribution à Chartreuse tourisme.

On notera que la Communauté de communes Cœur de Chartreuse bénéficie, toujours au regard de son poids touristique, de 6 représentants à l'Assemblée générale dont 3 sièges au Conseil d'administration.

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

- CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

En tant qu'autorité organisatrice du service public touristique sur son territoire, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a institué, à partir des structures touristiques préexistantes (Maison du Tourisme de La Grande Sure - Office de Tourisme Vallée de Chartreuse - Office de Tourisme Vallée des Entremonts - Office de Tourisme de Saint Pierre de Chartreuse), sous forme associative, un office de tourisme communautaire : **l'Office de Tourisme Cœur de Chartreuse**.

Ainsi la Communauté de communes délègue à l'Office de Tourisme Cœur de Chartreuse, les missions régaliennes d'un Office de Tourisme soit : **l'accueil/information, l'animation, la coordination des socio-professionnels et la promotion du territoire** du Cœur de Chartreuse. Pour la mise en œuvre des missions déléguées, la Communauté de communes met à disposition de l'Office de Tourisme des moyens financiers et matériels.

Ainsi, en 2020, Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a contribué financièrement au budget de l'Office de Tourisme Cœur de Chartreuse **pour un montant de 320 000 €**. Une contribution qui est régie par une convention d'objectifs.

En plus de ce soutien financier la Communauté de Commune Cœur de Chartreuse met à disposition de l'office de tourisme, à titre gratuit, des biens immobiliers. Le montant du loyer annuel des locaux mis à disposition gracieusement est estimé, sur une base locative non commerciale, à **48 000 € par an**.

VIA-FERRATA DE LA ROCHE VEYRAND

Comme chaque année, 5 visites de contrôle et de maintenance ont été réalisées du mois de mars au mois d'octobre garantissant la qualité de l'équipement et la satisfaction des usagers.

Montant du contrat de maintenance : **5 130€ TTC**

On notera que la via-ferrata bénéficie toujours de très bons avis sur les sites internet spécialisés. La fréquentation est d'environ **4500 pratiquants par an**.

TAXE DE SÉJOUR

- RECENSEMENT ET FACTURATION**

La taxe de séjour intercommunale a été mis en œuvre au 1^{er} janv. 2017 et connaît depuis, de nombreuses évolutions réglementaires. C'est pourquoi, la collectivité sous-traite sa gestion au cabinet Aggerrep/Barbey consulting. La collecte est établie au réel sur 2 périodes de déclaration (Décembre/avril et mai/novembre). Nous avons en cours d'année changé d'outil de gestion passant de SYSTEC à 3D Ouest.

En 2020, les hébergeurs ont collecté auprès de leurs clients et reversé à la Communauté de Communes **50 315 €** dont 57 % ont été récolté par les hébergeurs directement et 43% par des Tiers collecteurs (plateformes : AirBnB, Abritel, Booking ...)

POUR EN SAVOIR + :
www.coeurdechartreuse.fr



128

RDV réalisés par les
architectes conseils



357

dossiers instruits
par le service ADS



1

PLUi-H valant SCOT
approuvé et entré
en vigueur



URBANISME

et gestion de l'espace

AUTORISATION DES DROITS DES SOLS

INSTRUCTION DES DOSSIERS

Le travail du service urbanisme mutualisé porte sur l'instruction des demandes d'autorisations du droit du sol déposées dans les communes et transmises au service.

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse réalise :

- les demandes de pièces complémentaires
- et les arrêtés nécessaires à la délivrance des autorisations de construction.

L'année 2020, dans la continuité des années 2018 et 2019, poursuit la hausse du nombre de dossiers déposés. Ceci suite à l'approbation du PLUi-H valant SCOT entré en vigueur le 23 janvier 2020 et l'instruction des déclarations préalables de Saint Pierre d'Entremont (38) à compter du mois de septembre. L'activité, dont la continuité a été assurée durant le confinement du printemps est marquée par un léger ralentissement au premier semestre, largement rattrapé au second semestre.

En 2020, sur le territoire communautaire **1070 dossiers ont été déposés, dont 357 ont été instruits par la communauté de Communes.**

Ainsi, le service urbanisme mutualisé a facturé **54 090€ aux communes** entre décembre 2019 et novembre 2020, pour un total de 352 dossiers.

La commune reste l'interlocutrice privilégiée du porteur de projet et le point d'entrée pour l'information sur les documents d'urbanisme.

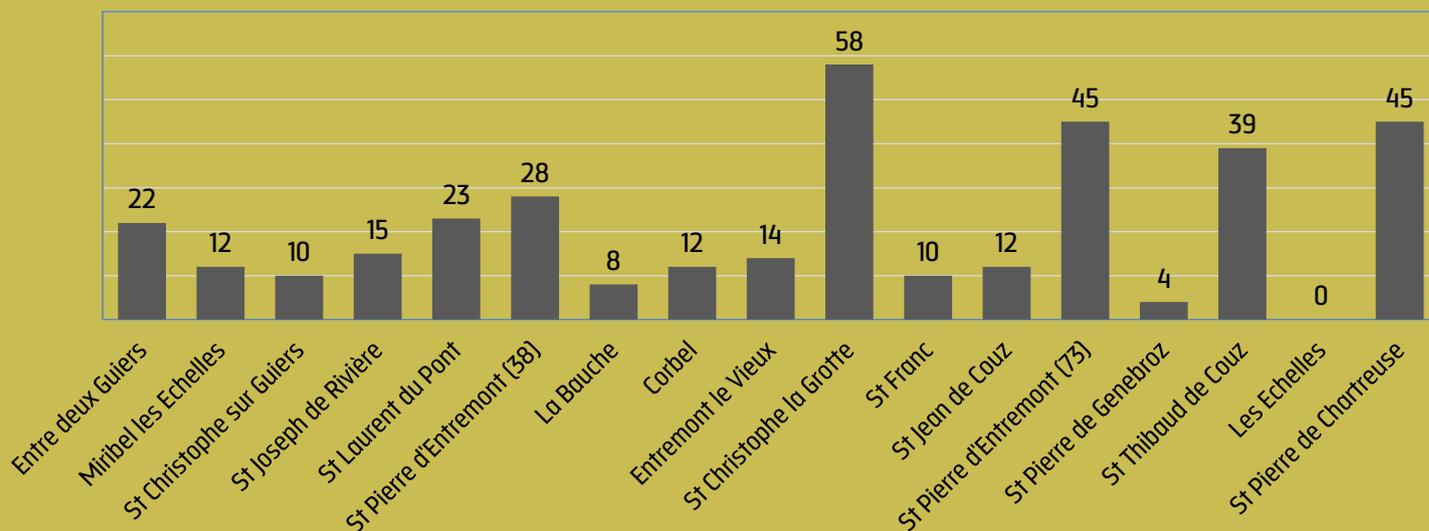
CONSULTANCE ARCHITECTURALE

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse finance des permanences architecturales dans les communes. L'organisation des RDV est gérée par le service ADS hormis pour les communes de St-Pierre-de-Chartreuse et de St-Laurent-du-Pont.

On dénombre **128 RDV réalisés en 2020** par 4 architectes conseils.



RÉPARTITION PAR COMMUNE





22 500€
d'aide versée pour
l'installation
d'une exploitation agricole



6
dossier d'aides aux
installations agricoles
financés en 2020



1 680€
versés pour
l'entretien de
l'Alpage de
Chamechaude



AGRICULTURE

forêt et patrimoine

• 2020, UNE PÉRIODE COVID TRÈS TENDUE POUR LES FILIÈRES AGRICOLES

La Communauté de communes s'est mobilisée pour contribuer à la consommation locale et ainsi soutenir les filières, lait notamment, dans leurs efforts pour écouler leurs stocks de fromages qui ne trouvaient plus place dans les étals et sur les marchés : par le biais d'achats de paniers garnis ou de fromages, destinés, en remerciement, aux soignants et autres personnels mobilisés par la crise sanitaire.

MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT

DISPOSITIF DE FINANCEMENTS

À la suite de son adhésion en septembre 2018, au **groupement d'intérêt public** (GIP) du fond départemental d'investissements agricoles et agro-alimentaires de l'Isère (FDIAA), la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse **a participé au conseil d'administration.**

La Communauté de Communes n'a pour l'instant pas contribué au fond départemental ; ce sera le cas dès lorsqu'elle aménagera des terrains, classés à vocation économique au PLUi, actuellement utilisés en agriculture.

SOUTIEN ASA FORÊTS DES ENTREMONTS

En 2019, la Communauté de Communes a poursuivi activement son soutien administratif à l'Association Syndicale Autorisée (ASA) Forêts des Entremonts en Chartreuse, qui a été maître d'ouvrage et qui gère la piste forestière en terrains privés sur le secteur Entremont le Vieux à Saint Pierre d'Entremont (73).

PLAN PASTORAL TERRITORIAL

• ALPAGE DE CHAMECHAUDE

Au regard de l'importance stratégique de cet alpage, et considérant la mission d'intérêt général menée par le groupement pastoral de l'Ereindra au-delà de la seule exploitation pastorale, la Communauté de Communes a validé en mars 2017 une convention d'une durée de 5 ans avec le groupement,

Cette convention est basée sur une **aide annuelle de 1 680€**, ajustée au prorata des surfaces situées sur la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse.

AIDA

En décembre 2016 dans le cadre de sa compétence en matière d'agriculture, considérant que l'activité agricole est un des piliers de l'économie du territoire, la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse a voté la mise en place d'une aide à l'agriculture : **Aide Intercommunale de Développement Agricole (AIDA).**

En 2020, ce sont au total **22 500€** d'aides à installation dans le cadre du dispositif d'aide intercommunale au développement agricole qui ont été votées, répartis sur les exploitations suivantes :

- Ferme de Quintessence : production et transformation plantes médicinales et aromatiques
- Ferme des Bessons : production de lait de vache
- Gaec bergers du beauVoir : production et transformation lait de brebis et viande d'agneaux
- Ferme de la Provençère : production Bovin viande spécialisé en veaux de lait
- Miellerie L'envol des ouvrières : production de miel
- Ferme ApiRove du Frou : exploitation caprin lait avec production fromagère et apiculture
- Ferme de Rouge Gorgette : production de fruits et transformation ; agneaux et transformation

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

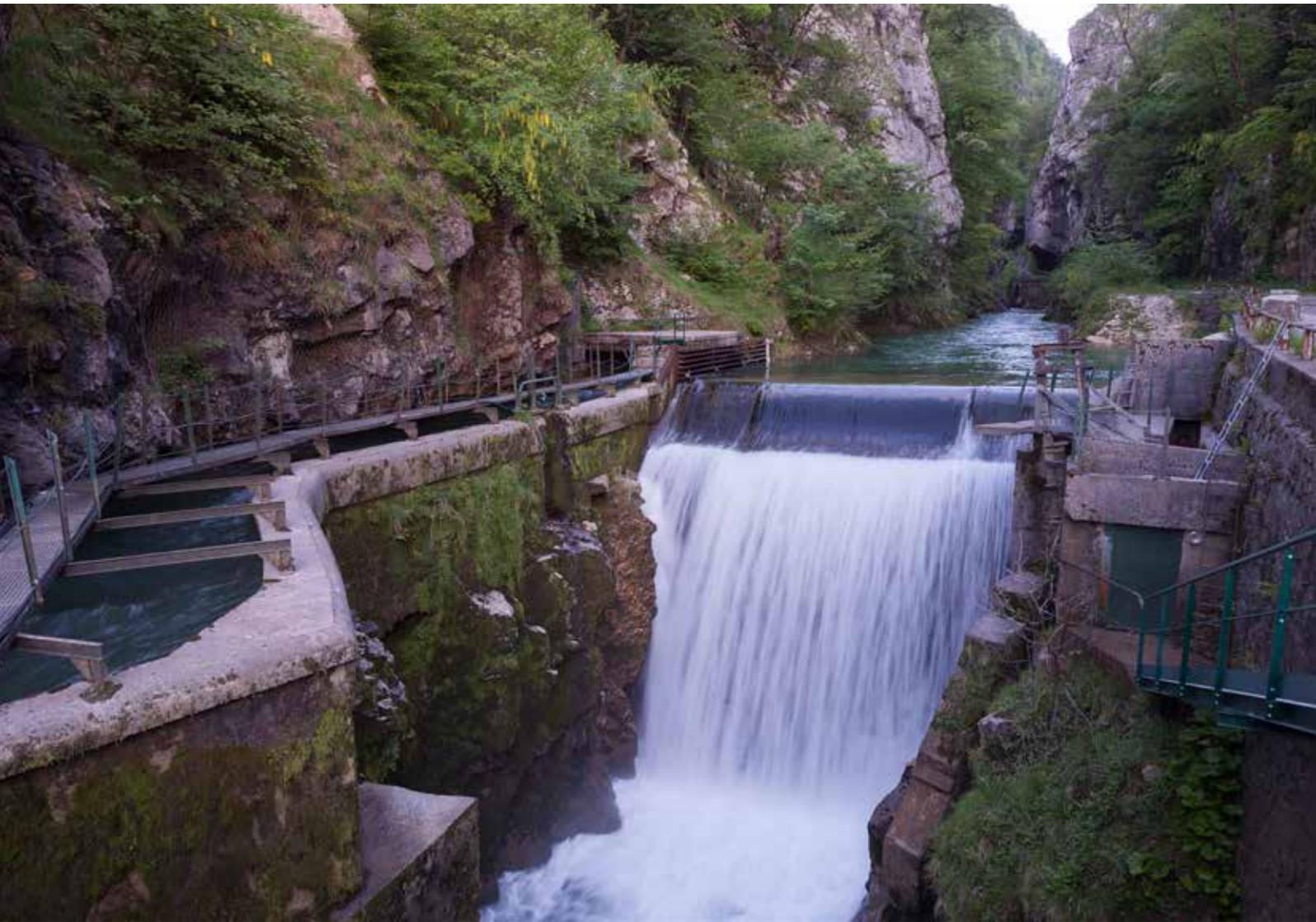
Le GDS (Groupement de Défense Sanitaire) recense et coordonne la destruction des nids déclarés au niveau départemental. La communauté de communes s'est engagée à prendre en charge une partie du coût d'intervention sur les nids présents sur son territoire.

Une participation de **100€/nid** a été votée en 2020, soutenue à hauteur de **50€ par la commune** concernée.

VEILLE SUR LE FONCIER AGRICOLE

Dans le cadre de sa convention avec la SAFER Isère et Savoie, la Communauté de Communes a la capacité d'intervenir, à l'occasion de ventes de terrains agricoles, dont le prix de vente est jugé trop élevé par rapport à la valeur foncière.

Cette intervention est la préemption en révision de prix. Cette intervention contribue à maintenir un prix de foncier agricole acceptable pour la profession. En 2020 la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse n'a pas porté d'intervention en révision de prix.



63 000

parcourus en véhicules
électriques depuis
installation des bornes



410

recharges de véhicules
effectuées sur les
4 bornes du territoire



48

rendez-vous personnalisés
fixés avec les conseillers
énergies



TRANSITION

et mobilité en Chartreuse

La Communauté de Communes est engagée dans la démarche TEPOS (Territoire à Energie POSitive) à l'échelle du Pays Voironnais et de la Chartreuse, dont l'ambition est l'**autonomie énergétique à l'échéance 2050**, et à ce titre mène des actions en matière de réduction des consommations d'énergie, d'efficacité énergétique et de développement d'énergies renouvelables.

VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

MOBILITÉS ALTERNATIVES

Très en lien avec le Parc naturel de Chartreuse (PNRC), les actions se poursuivent – bien que très bousculées par la situation sanitaire en 2020 – en direction de l'auto-stop organisé Rézo Pouce, des modalités de voiture partagée, du développement de la pratique du vélo.

Le PNRC lance en 2020 un schéma directeur des mobilités à vélo ; cette étude concernera particulièrement le territoire de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse qui n'est pas encore doté d'un plan ou d'une politique des déplacements à vélo.

• MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Sur les 4 bornes en service sur le territoire Coeur de Chartreuse (Saint Laurent du Pont, Entre deux Guiers, Saint Pierre d'Entremont et Saint Pierre de Chartreuse), ce sont plus de **410 recharges** qui ont été recensées durant l'année 2020, **soit une hausse de + de 28% d'utilisations**. En moins de 3 années de mise en œuvre, ce sont 930 recharges qui ont été réalisées, correspondant à 63 000 km parcourus en véhicules électriques et 10 tonnes de CO2 économisés.

NB : Ces bornes sont alimentées par Energie d'ici, énergie 100% renouvelable produite en France. Pour mémoire, le TE38 (Territoire d'Energie de l'Isère – ex-SE-DI), est maître d'ouvrage du réseau public de bornes de recharges sur le département de l'Isère.

POTENTIEL DE MÉTHANISATION

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse a voté favorablement pour porter financièrement avec le PNRC un diagnostic du potentiel de méthanisation agricole sur le territoire Coeur de Chartreuse. Cette étude permettra d'identifier des potentialités, et une dynamique agricole sur la thématique le cas échéant.



RÉDUCTION CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

• ESPACES INFO ÉNERGIE LOCALISÉ EN CŒUR DE CHARTREUSE

La convention d'objectifs mise en œuvre avec les Espaces Info Energie ASDER et AGEDEN se poursuit en 2020. Ce service bénéficie aux habitants du territoire porteurs de projets d'amélioration énergétique de leur habitation, avec des conseils de principe, techniques et un accompagnement à la recherche de financements. En période de pandémie, l'organisation a su s'adapter, par téléphone et visioconférence, pour assurer la continuité de service et même son développement, puisque le nombre de rendez-vous a augmenté en 2020. En effet, on dénombre :

- **385 personnes renseignées pour leur projet en 2020, soit + 40 % par rapport à 2019, en provenance des 17 communes**
- **dont 48 rendez-vous personnalisés, soit +30% par rapport à 2019.**

La reprise des rendez-vous en présence a pu se faire à l'automne 2020, dans des conditions sanitaires strictes.

• SERVICE PUBLIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT (SPPEH) EN PROJET

Dans le cadre d'un triple enjeu climatique, de pouvoir d'achat et de qualité de vie, la rénovation énergétique des logements et la lutte contre les passoires thermiques est une priorité nationale. Dans ce contexte, la Loi pour la transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV) de 2015, impose la mise en place d'un service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) à l'échelle des intercommunalités. Sa mission première et obligatoire est d'accueillir, informer et apporter un conseil personnalisé aux particuliers dans le cadre de projets de rénovation énergétique de leur logement, quel que soit leur niveau de revenus. Cette mission est gratuite pour le particulier et exercée de manière neutre et indépendante.

Durant l'année 2020, l'ASDER, l'AGEDEN et les collectivités ont particulièrement été mobilisées pour anticiper et préfigurer la mise en œuvre du futur SPPEH, en lien étroit avec les Départements de la Savoie et de l'Isère. La Communauté de Communes a délibéré favorablement en octobre 2020 pour adhérer au Schéma départemental d'organisation du SPPEH en Savoie, et par anticipation sur l'Isère.

• PRENDRE CONSCIENCE DES DÉPERDITIONS D'ÉNERGIE

La collectivité, en lien avec l'AGEDEN, a organisé une soirée thermographique en février 2020 sur Miribel-les-Echelles, visant à savoir utiliser un appareil photo thermique, et bénéficier d'une aide à l'analyse des clichés lors d'un rv ultérieur. 20 foyers ont pu traquer les déperditions et se projeter sur les travaux d'amélioration à mener dans leur habitation.



1 33 kg

d'émission de CO² évitée
grâce à la production
électrique de nos bâtiments



17

bâtiments
occupés par les
services



ÉQUIPEMENTS

de la Communauté de Communes

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

- **Pôle tertiaire** - Entre deux Guiers

BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES

- **Bâtiment de La Diat** - Saint Pierre de Chartreuse
- **Plateforme bois énergie** - Saint Thibaud de Couz

SOCIAL, PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

- **CRÈCHES**
 - **Fées et Lutins** - Saint Pierre de Chartreuse
 - **Le Sac à Jouets** - Saint Joseph de Rivière
 - **Les Titounets de Chartreuse** - Saint Laurent du Pont
- **RELAIS ASSISTANTS MATERNELS**
 - **À Petits Pas** - Saint Laurent du Pont
- **ACCUEIL DE LA JEUNESSE**
 - **Le Chalet Bleu** - Saint Laurent du Pont

BÂTIMENTS TECHNIQUES

- **Ateliers communautaires** - Entre deux Guiers

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

- **Salle Notre Dame** - Saint Pierre d'Entremont
- **Établissement Multi Activités (EMA)** - Saint Pierre d'Entremont

ACCUEILS TOURISTIQUES

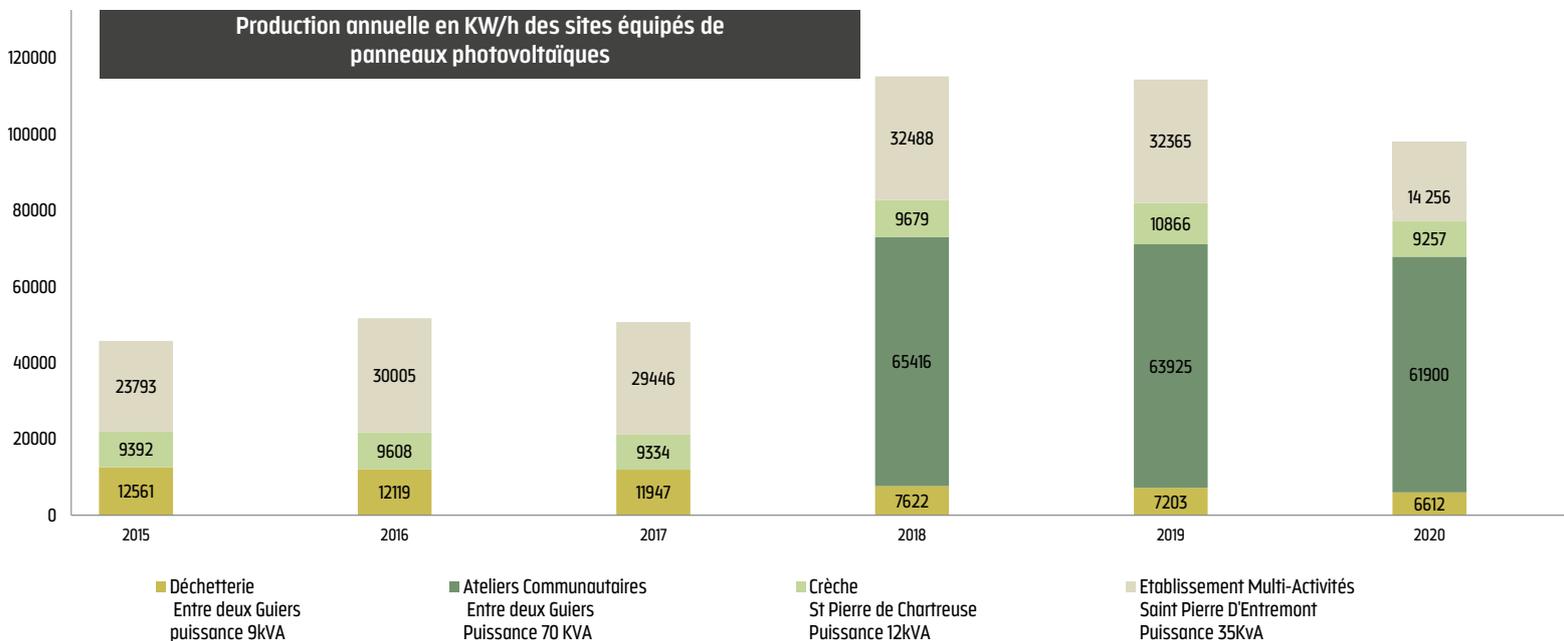
- **Auberge et foyer de ski de fond** - Entremont le Vieux
- **Gîte de l'Escale du Désert** - Entremont le Vieux
- **Maison Office du Tourisme** - Saint Pierre d'Entremont
- **Maison Office du Tourisme** - Saint Laurent du Pont

GESTION DES DÉCHETS

- **Déchèteries** - Entre deux Guiers et Saint Pierre d'Entremont

PRODUCTION ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Production annuelle en KW/h des sites équipés de panneaux photovoltaïques





CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



2 ZI Chartreuse Guiers
Pôle tertiaire
38380 ENTRE DEUX GUIERS



04 76 66 81 74



accueil@cc-coeurdechartreuse.fr